

# Au Fil du Sérentin

*L'actualité de votre commune*



**OUVERTURE DE L'ESCALE CULTURELLE**  
Nouvel espace culturel à Sérent

**REJOIGNEZ-NOUS**  
**MARDI 13 MAI - 14H30**

*C'est gratuit!*

17 Rue du Général de Kerhué - Sérent  
mediatheque@serent.bzh | 02.97.75.97.14

*Page 20*

**Escale Culturelle : Ouverture le 13 mai**

*Page 10*

**Camping : Du nouveau pour cet été**

*Page 11*

**Piscine : Aquagym, cours de natation...**



Futur bâtiment sanitaire au camping municipal

### Mairie de Sérent

✉ 15 rue du Général de Kerhué  
56460 Sérent

### Contact

☎ 02 97 75 93 57  
✉ mairie@serent.bzh  
🌐 <https://www.serent.bzh/>



## Sommaire

Le mot du Maire	3
Les informations municipales	4
Les échos du Conseil Municipal	16
Les infos diverses	19
L'actualité de l'Escale Culturelle	20
La rubrique du patrimoine	22
La vie des associations	23
La vie des écoles	28
Les informations intercommunales	30
La vie économique	32
Les infos pratiques	35

Camping Municipal	10
Piscine Municipale	11
Escale Culturelle	20

Bulletin Municipal Avril Mai Juin N°165

Date de publication : 22 avril 2025

Directeur de la publication : Rozenn GUEGAN, Maire de Sérent

Conception : Mairie de Sérent

Impression : Groupe Imprigraph - Imprimerie St Gilles Arradon

Dépôt légal n°2791

Imprimé sur papier :



# Le mot du Maire



Chères Sérentaises,

Chers Sérentais,

**E**n ces temps où notre pays traverse de nombreuses incertitudes, où les tensions sociales et les inquiétudes pour l'avenir sont vives, il est nécessaire de cultiver ce qui nous rassemble, ce qui nous élève, ce qui donne sens à notre vivre-ensemble.

À Sérent, cette conviction se traduit aujourd'hui concrètement par l'ouverture d'un nouveau lieu de culture : L'Escale Culturelle. Cet espace a été pensé pour toutes les générations, pour tous les curieux, les rêveurs, les passionnés, les lecteurs, les joueurs. C'est un nouveau lieu d'informations, de partage et de rencontres qui propose des livres bien sûr, mais aussi des ressources numériques, des jeux, des ateliers, des expositions... Autant d'invitations à découvrir, à réfléchir, à s'émerveiller.

D'autres rendez-vous viendront enrichir cette dynamique culturelle !

Le Petit Théâtre, dont l'ouverture est prévue dans les prochaines semaines, deviendra un lieu propice aux spectacles de proximité, aux résidences artistiques, à l'expression locale. Ce nouveau souffle culturel, nous le voulons vivant, ouvert, enraciné dans notre territoire.

La tourbière de Kerfontaine, trésor de biodiversité et paysage emblématique de notre commune, sera mise à l'honneur à travers une exposition photographique en plein air, installée dans le bourg. Une invitation à redécouvrir autrement ce site fragile, que nous avons la chance de pouvoir préserver et qui fait la richesse et la singularité de Sérent.

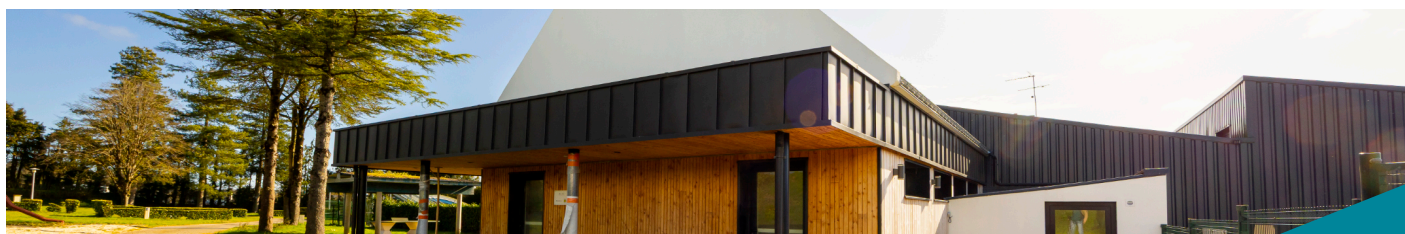
Et parce que la culture du lien passe aussi par la convivialité et les plaisirs simples de l'été, la réouverture du camping municipal, partiellement fermé durant trois saisons, et celle de la piscine marqueront le retour des beaux jours et des moments partagés en famille ou entre amis. Au cours de votre lecture, vous pourrez découvrir les nouveaux hébergements atypiques.

Tous ces équipements sont précieux, ils participent à la qualité de vie et l'attractivité de notre commune. Ils font de Sérent une commune vivante, accueillante et résolument tournée vers l'avenir. Ces initiatives illustrent notre engagement à promouvoir la culture, le partage et la convivialité au cœur de notre quotidien. Ensemble, à notre échelle, construisons une société plus humaine et éclairée.

Au plaisir de vous retrouver nombreux à L'Escale Culturelle, au Petit Théâtre, au camping, à la piscine ou au détour d'un regard sur la tourbière.

Bonne lecture,

*Rozenn Guégan*  
Maire de Sérent



# Les informations municipales

## Cérémonies commémoratives

### Les dates à retenir

#### 8 mai

La cérémonie commémorative de jeudi 8 mai aura lieu à 11 heures au monument aux morts Place de la Victoire.



#### La Nouette et les Haies

La cérémonie commémorative de La Nouette aura lieu le dimanche 22 juin à 10 h 30 au monument de La Nouette avec le rassemblement des drapeaux à 10 h à la croix des parachutistes à Pinieux.

La cérémonie à la chapelle des Haies aura lieu le dimanche 29 juin à 10 h 30 avec le rassemblement au calvaire de Lescouet à 10 h 15.



## Centre Communal d'Action Sociale

### Mme DESMARIS vous accueille

Nous avons le plaisir de vous annoncer l'arrivée sur le poste d'accueil du CCAS de Madame Sandra DESMARIS. Elle a pris ses fonctions le 17 avril.

Elle peut vous accueillir sur rendez-vous les lundi, mardi et jeudi. Madame DESMARIS est à votre écoute pour aborder votre situation, vous accompagner dans vos démarches et vous orienter vers les bons interlocuteurs pour répondre à vos besoins. Elle est également à votre disposition pour le portage de repas.

➤ **Contact :**  
02 97 75 98 44  
ccas@serent.bzh



## Etat-civil

Janv. Fév. Mars 2025

### Naissances

- 22 janv. Julia LE LUHERNE
- 2 fév. Charlie DANIEL
- 21 fév. Clémence LE DRAN
- 10 mars Augustin CAVAILLES
- 16 mars Théo GRIGNON
- 18 mars Agathe BEUNEL COTTAIS
- 24 mars Loan LE ROCH
- 24 mars Lenny ROUSSEAU TEXIER

### Mariages

- 22 fév. Steven NEUCIN et Maëva COURTEL

### Décès

- 19 janv. Eugénie COLLIN
- 25 janv. Alain KOWALSKI
- 14 fév. Louis LE GUEN
- 26 fév. Louise BARRE
- 23 fév. Roger MURET
- 9 mars René JOUÉ
- 21 mars René CHAPRON
- 26 mars Nicole TRÉBY

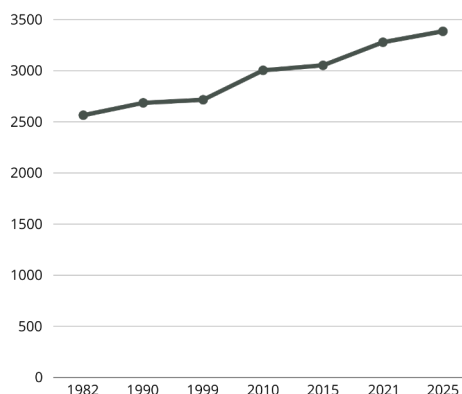
## Sérent

### Une démographie dynamique

La population de Sérent a fait l'objet d'un recensement au 1<sup>er</sup> trimestre 2022. L'INSEE évalue le nombre d'habitants à Sérent au 1<sup>er</sup> janvier 2025 à 3 386.

### Evolution de la population Sérentaise :

	1982	1990	1999	2010	2015	2021	2025
Population	2 565	2 686	2 716	3 004	3 053	3 279	3 386
Densité moyenne (hab/km <sup>2</sup> )	43,0	45,0	45,5	50,3	51,2	55,0	56,8



### L'état civil en quelques chiffres :

ANNÉES	2020	2021	2022	2023	2024
Naissances	35	38	35	34	43
Mariages	8	8	9	17	12
PACS	7	11	12	15	14
Décès	48	57	41	41	63

La commune de Sérent s'engage dans le label « **Ville ambassadrice du don d'organes** », développé par le collectif Greffes+, collectif d'associations, de fédérations, de fondations. Ce label valorise l'engagement des collectivités locales qui œuvrent pour faire connaître les enjeux du don d'organes, de tissus et de moelle osseuse, et encourager chacun à se positionner sur ce sujet essentiel.

Chaque année, des milliers de vies sont sauvées grâce aux greffes. Pourtant, le manque d'organes demeure une réalité. En France, nous sommes tous **présumés donneurs**, mais il est important de faire connaître sa volonté à ses proches pour qu'ils puissent respecter ce choix en cas de décès.

Ce label est aussi un **engagement citoyen et solidaire** : parler du don d'organes, c'est parler de vie, de générosité, et de transmission. Ensemble, contribuons à faire circuler l'information, à briser les tabous, et à soutenir les personnes en attente de greffe.

**Une inauguration officielle aura lieu le samedi 17 mai 2025 à 10 h 30**, en présence de partenaires, d'associations et de professionnels de santé. L'occasion de rappeler que le don d'organes sauve des vies et que l'information, comme le dialogue avec ses proches, est essentielle.

A l'occasion de ce temps fort, l'association « **Tricothé** » propose de réparer vos doudous, objets en tissus abîmés. Situé au cœur de l'Escale Culturelle, les couturières sauront répondre à vos attentes ! N'hésitez pas à faire appel à leur savoir-faire.

➤ Plus d'infos : [www.dondorganes.fr](http://www.dondorganes.fr)

**SÉRENT** 

**INAUGURATION**

**“ Sérent, ville ambassadrice du don d'organes ”**

**SAMEDI 17 MAI**  
**10 H 30**

**à l'Escale Culturelle**  
17 rue du Général de Kerhué

**PROGRAMME DE LA JOURNÉE**

- Pot de l'amitié
- Sensibilisation
- Témoignages
- Ateliers ludiques
- Atelier réparation doudous et poupées

**ADOPTÉZ LE RUBAN VERT**  
**TOUS RECEVEURS, TOUS DONNEURS**

La mairie était propriétaire depuis plusieurs années du nom de domaine serent.bzh sans qu'il soit utilisé. Depuis début mars, c'est chose faite ! Les adresses mails et le site internet de la mairie ont migré vers serent.bzh.

**Le site internet de la mairie devient donc [www.serent.bzh](http://www.serent.bzh), et le mail de contact est désormais [mairie@serent.bzh](mailto:mairie@serent.bzh).**

## Lutte contre le frelon asiatique

### Engagement commun pour la biodiversité et la sécurité



Depuis 2024, un Plan National de Lutte contre le Frelon Asiatique à pattes jaunes a été mis en place pour répondre aux enjeux environnementaux et sociétaux liés à cette espèce invasive. Notre commune joue un rôle central dans le déploiement de ce plan en travaillant en étroite collaboration avec la FDGDON, le GDSA et le référent frelon asiatique local. Cette coordination garantit l'efficacité des actions sur le terrain.

Le plan vise à relever trois défis essentiels :

- La protection de la population, en évitant les attaques et donc les risques de piqûres ;
- La préservation de la biodiversité, en réduisant l'impact du frelon sur les espèces locales et les abeilles ;
- La protection des ruchers, pour soutenir l'apiculture et la pollinisation.

**Parmi les mesures de lutte, la destruction des nids et le piégeage des fondatrices au printemps sont des priorités stratégiques. Ce dernier tend à limiter le développement des colonies en ciblant les reines fécondées. Cependant, il est crucial d'utiliser des pièges spécifiques et sélectifs pour préserver les autres espèces.**

#### Des pièges efficaces et responsables

Conformément aux directives du plan, seuls les pièges référencés sont autorisés, à savoir les pièges japonais, les pièges coréens à ailes et les pièges nasses à grilles.

Les pièges de type « bouteille » à « cloche » ou « bocaux » sont interdits dans le cadre du plan frelon : leur sélectivité est très mauvaise même avec des adaptations, et leur impact sur le reste de l'entomofaune est trop important.

**Les volontaires souhaitant devenir piégeurs sur notre commune sont invités à se manifester en mairie.**

#### Comment agir si vous découvrez un nid ?

Si vous apercevez un nid de frelon asiatique, ne tentez pas de l'éliminer vous-même. Contactez immédiatement la mairie, qui prendra les mesures nécessaires pour intervenir en toute sécurité.

Ensemble, nous pouvons contribuer à protéger notre environnement et à assurer la sécurité de tous.

Pour plus d'informations, consultez le site officiel [lien vers frelonasiatique.bzh](http://lien.vers.frelonasiatique.bzh).

## Nacelle

### Un nouvel équipement pour la commune



Afin de continuer à assurer un certain nombre de missions en régie, la commune de Sérent a fait l'acquisition en 2024 d'une nouvelle nacelle pour les services techniques.

Ce nouvel équipement a pour objectif de permettre aux agents municipaux de pouvoir réaliser diverses missions telles que des travaux d'élagage, le nettoyage extérieur des bâtiments, le remplacement de lumières, la lutte contre les frelons asiatiques ou encore l'installation des guirlandes de Noël.

En outre, le personnel technique a reçu les formations et les habilitations nécessaires au maniement de cet appareil.

Le choix de la commune s'est porté sur l'acquisition d'une nacelle d'occasion pour une valeur de 26 300 € HT, financée avec l'aide du Département du Morbihan à hauteur de 25 % soit un montant de 6 575 €.

## Ragondins

### Campagne de piégeage intensif



A Sérent, la campagne de lutte contre les ragondins a débuté le 7 mars 2025. Douze piégeurs sont mobilisés pour cette action sur notre commune.

En 2024, à Sérent, 14 piégeurs ont participé à la campagne et 440 ragondins ont été piégés. Pour le Morbihan, 1 295 piégeurs ont participé au piégeage dans 230 communes et près de 25 000 ragondins et rats musqués ont été piégés.

## Usage du feu

### Rappel de la réglementation

L'emploi du feu est règlementé dans le département du Morbihan par arrêté préfectoral en date du 26 septembre 2019. L'arrêté est disponible sur le site de la Préfecture du Morbihan via ce QR code.



Le brûlage des déchets à l'air libre est une pratique désormais interdite et illégale. Outre les nuisances occasionnées par les fumées à l'égard du voisinage et les risques d'incendie, les combustions émettent des substances toxiques pour l'homme (problème de santé publique) et polluantes pour l'environnement (dégradation de la qualité de l'air, de l'eau, du sol).

Il est donc interdit de brûler dans son jardin ses ordures ménagères, des papiers, cartons, plastiques, palettes, vieux pneus... Le contrevenant s'expose notamment à une amende de 68 € pour « non-respect du Règlement Sanitaire Départemental ».

A compter du 1<sup>er</sup> avril de chaque année :

- Interdiction totale de brûler dont les résidus de végétaux agricoles.
- Interdiction de fumer dans les bois ou forêts et jusqu'à une distance de 200 m de ceux-ci.
- Feux festifs autorisés sur demande en mairie (fouée de la St Jean, scouts).
- Barbecues autorisés sauf restrictions locales. Veillez à utiliser du bois sec ou autre combustible, éviter d'enfumer vos voisins en utilisant un barbecue avec couvercle par exemple...

Prévoyez tuyaux, extincteurs ou réserve d'eau pour pallier à tout départ de feu. Eteignez systématiquement le feu après utilisation.



Lâchers de ballons et lanternes interdits toute l'année.

## Bruits, nuisances sonores

### Respectez les horaires

Dans le Morbihan, les bruits de voisinage sont règlementés en application d'un arrêté préfectoral. De ce fait, les travaux d'entretien, de bricolage et de jardinage utilisant des appareils à moteur ne sont autorisés qu'aux horaires ci-dessous.

#### HORAIRES AUTORISÉS SELON ARRÊTÉ PRÉFECTORAL

Du lundi au samedi  
de 9 heures à 12 heures  
et de 14 heures à 19 heures  
Et les dimanches et jours fériés  
de 10 heures à 12 heures

## Nouvelle gestion des déchets

### Les dépôts sauvages seront sanctionnés

La nouvelle organisation de collecte des déchets de l'OBC est mise en place depuis le début du mois de mars sur la commune de Sérent. Ces nouveaux outils nous amènent à affiner notre tri et, par conséquent, mieux maîtriser nos productions de déchets et l'impact de ces derniers sur notre environnement.

La mise en place de ce nouveau dispositif n'est pas sans inquiéter ou nous obliger à quelques efforts d'adaptation. Des ajustements ont déjà été réalisés et d'autres restent sans doute à faire. N'hésitez pas à contacter la mairie afin que nous puissions réfléchir à la recherche de solutions.

Toutefois, nous constatons un certain nombre d'incivilités notamment en ce qui concerne les ordures ménagères. Des personnes peu scrupuleuses déposent leurs sacs au pied des conteneurs. De plus, dans ces sacs nous constatons que le tri n'est pas effectué : on y trouve des bouteilles de verre, des chaussures, du plastique et beaucoup d'autres choses. La mise en place du tri sélectif date des années 2000.

Ces comportements sont inadmissibles et manquent de respect à l'ensemble de la population qui fait l'effort de trier correctement ses déchets. Cela nuit à l'environnement des résidents qui habitent à proximité des colonnes d'apport volontaire et occasionne la venue de nuisibles.

Des sacs d'ordures ménagères ont été ramassés le 27 mars dernier par les services techniques et ont été restitués à leurs propriétaires en présence du policier municipal. Ces personnes ont eu un avertissement, mais à l'avenir, toutes incivilités de la sorte sera sanctionnée d'une amende de 135 € en application de l'article RR 634-2 du Code Pénal "dépôt ou abandon d'ordures, de déchets, de matériaux ou d'objets hors des emplacements autorisés".

Ces attitudes sont le fait de quelques personnes qui nuisent à tous.

Merci à ceux qui font des efforts en au bénéfice de la communauté et de notre cadre de vie.

## Cimetière

### Enherber pour ne plus désherber



Aucune utilisation de produits phytosanitaires, un entretien moins chronophage, une accessibilité facilitée pour les personnes à mobilité réduite, tels sont les objectifs des aménagements engagés par nos services techniques au cimetière.

Nous avons choisi de le faire progressivement et les parties A1 et B1 ont été retenues pour la première étape des travaux de végétalisation.

Le chantier a démarré par la pose de chainettes pour dessiner les allées, puis par l'enlèvement d'une grande partie du gravier. Ensuite, ont été apportés un substrat organique et un semis de fétuque et de ray grass choisis pour la lenteur de la pousse et l'adaptation aux périodes humides et aux périodes sèches. La pousse sera lente, ce qui limitera à terme les interventions de coupe. L'engazonnement sera long à se mettre en place.

**Ces implantations interdisent toute utilisation de produits pouvant les détruire notamment l'eau de javel, le vinaigre blanc utilisés parfois pour le nettoyage des tombes.** Le règlement du cimetière sera modifié en ce sens.

Nos services ont continué les travaux en plantant des fleurs aux pieds des murs. Conseillés par des professionnels, ils ont choisi des plantes vivaces qui demandent peu d'entretien et limitent les adventices, tout en contribuant à l'embellissement.

Au fil du temps, le cimetière deviendra un lieu où la mémoire et la nature cohabiteront harmonieusement. La patience est de mise, mais les bénéfices en termes d'esthétique, d'accessibilité et d'écologie seront au rendez-vous.

**MATINÉE CITOYENNE**  
4ème édition

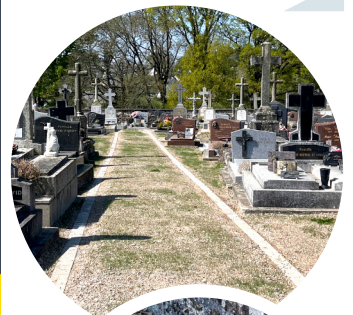
**SAMEDI 3 MAI 2025**

- 9 h : Accueil à la Maison de la Commune : café et répartition des tâches
- 9 h 30 - 11 h 30 : Travail sur le site
- 11 h 30 : Échange convivial autour d'un pot

**DÉSHERBAGE CIMETIÈRE**

Inscriptions et renseignements :  
Marie-Emmanuelle GUILLOT  
07 85 08 28 00  
Gaël MONNIER  
06 78 17 30 41

**SÉRENT**  
Mairie de Sérent  
15 rue du Général de Kerhué  
56460 SÉRENT



## Plantes invasives

### Les reconnaître et les surveiller !

Le monde du vivant vit en interaction. Pour autant, certaines espèces, par leur présence, par leur caractère invasif, parce qu'elles peuvent être vectrices de maladies, ont des impacts importants sur l'environnement, sur l'homme ou encore les activités humaines.

Ainsi, on distingue les espèces exotiques envahissantes, les espèces envahissantes et les autres espèces ayant des impacts importants.

- Une espèce exotique envahissante (EEE), encore appelée espèce invasive, est une espèce introduite par l'homme volontairement ou involontairement sur un territoire hors de son aire de répartition naturelle, et qui menace les écosystèmes, les habitats naturels ou les espèces locales. **On peut par exemple citer, l'ambroisie à feuilles d'armoise, le frelon asiatique ou le ragondin.**

- Une espèce envahissante est une espèce locale qui menace les écosystèmes, les habitats naturels ou les espèces locales. **On peut citer par exemple les chenilles processionnaires du pin.**

- Une espèce à impacts est une espèce locale ou exotique, envahissante ou non mais qui provoque des impacts sur l'environnement, sur l'homme ou encore sur les activités humaines. **On peut notamment citer les espèces indiquées ci-dessus mais aussi certaines plantes à pollen allergisant, les tiques, les pigeons ou les taupes.**

FREDON Bretagne est missionnée par l'ARS Bretagne sur la gestion de 4 plantes exotiques envahissantes ayant un impact pour la santé humaine : **l'ambroisie à feuilles d'Armoise, la berce du Caucase, le datura stramoine et le raisin d'Amérique.**

### L'Ambroisie à feuille d'armoise : fortement allergène



Photos Fredon Bretagne

- Feuilles divisées, du même vert sur les deux faces, peu ou pas d'odeur



Plus de renseignements sur les plantes invasives



### La berce du Caucase : Sève provoquant des brûlures de la peau



Photos Fredon Bretagne

- Très grande taille : de 2 à 5 m de haut
- Feuilles composées, profondément découpées : pouvant atteindre 1 m de long pour 50 cm de large
- Ombelles : jusqu'à plus de 50 cm de diamètre, composées de petites fleurs blanches
- Tige robuste, creuse, cannelée : souvent tachetée de pourpre et couverte de poils blancs rigides

## Chenilles processionnaires du pin

### Lutte collective pour plus d'efficacité

Notre commune compte beaucoup de pins touchés par les chenilles processionnaires. Les services techniques ont mis en place depuis plusieurs années une quarantaine de pièges sur le territoire pour lutter contre cet insecte. Si vous observez des chenilles processionnaires dans vos arbres, nous vous encourageons à contacter la mairie, qui pourra vous fournir des informations sur les mesures à prendre.

#### Précaution à prendre :

- Ne pas toucher les chenilles, ne pas manipuler les nids, éviter les zones à risques durant les périodes critiques. Informer, surveiller particulièrement les enfants durant les périodes à risques.
- La lutte individuelle n'est pas souhaitable, seule la lutte collective est réellement efficace.



## Restauration des édifices religieux

Un diagnostic préalable à tous travaux



L'église Saint Pierre et les chapelles constituent des édifices emblématiques traduisant l'histoire de la commune et de sa vie sociale. Le poids des années a fragilisé ces monuments et il devient incontournable de prendre des dispositions pour les restaurer. Ces restaurations ne peuvent être entreprises sans qu'un diagnostic préalable ait été établi. L'objectif est d'identifier l'ensemble des travaux nécessaires, de permettre un phasage des travaux dans le temps et de programmer budgétairement leur réalisation. Le diagnostic est un outil d'aide à la décision. Il comporte un volet historique et un diagnostic sanitaire approfondi.

Le volet historique permet d'approfondir la connaissance des édifices au travers des époques successives de construction et de transformation afin d'en comprendre les évolutions et problématiques.

Le diagnostic sanitaire et structurel doit mettre l'origine des pathologies observées et leurs évolutions possibles.

Pour conduire de telles études, il est obligatoire de s'appuyer sur des hautes compétences puisque dans le cadre des bâtiments classés, ce qui est le cas notamment pour l'église, il est exigé l'intervention d'un architecte en chef des monuments historiques ou l'intervention d'un architecte du patrimoine de plus de dix ans d'expérience. Celui-ci doit s'entourer d'une équipe de spécialistes pour appréhender les différents volets de l'étude.

Suite à une consultation pour laquelle 4 cabinets ont présenté une offre, c'est celle du Cabinet de Ponthaud qui a été retenue. Mme de Ponthaud, architecte en Chef des bâtiments de France depuis 1996 bénéficie de solides références au niveau local. Elle a suivi les travaux de la cathédrale de Vannes et de l'église de Malestroit. L'équipe est également constituée d'un atelier de conservation et de restauration d'objets d'art (Atelier Coréum), du cabinet ABCDomus (économie de la construction), G. Frey restauratrice de peinture, Dendrotech (datation du bois), BMI restauration, Become (traitement des fluides). Le coût global des études incluant l'église et les chapelles avoisine les 100 000 € HT. Des subventions de l'ordre de 80 % viendront alléger le coût résiduel pour la commune.

La concrétisation de la restauration des édifices religieux sera une opération de longue haleine. Les travaux nécessaires à la restauration et à la valorisation de l'église et des 6 chapelles propriétés de la commune de Sérent s'organiseront sur plusieurs années.

## Salle de spectacles

Le Petit Théâtre au coeur du bourg



Raconter toutes les péripéties qui ont émaillées la mise en œuvre de la réhabilitation de la salle de spectacles relèverait d'un scénario presque vaudevillesque ou d'une série aux multiples épisodes. Mais cette fois nous sommes presque arrivés au but. Le rideau rouge pourra bientôt s'ouvrir. Faire un descriptif de l'équipement ne traduirait pas la nature du lieu, il faudra s'y rendre pour apprécier comment l'âme de cet espace a été maintenu tout en y apportant de la modernité et de la fonctionnalité.

Si les travaux doivent être achevés en mai, il faudra encore patienter quelques mois pour pouvoir apprécier les spectacles, conférences et autres manifestations qui pourront s'y dérouler. Toute une réflexion doit encore être conduite pour faire vivre au mieux cet équipement.

Au final, le coût de l'opération avoisinera le million d'euros HT, mais la commune a bénéficié d'un large soutien des partenaires institutionnels (Etat, Région et Département) puisque le niveau de subventions atteint 80 %.

Même si la salle de spectacles permettra d'accueillir plus de 250 personnes, ce qui en fait un équipement d'un potentiel intéressant, son architecture et ses couleurs lui confère un aspect chaleureux, « cocooning » qui est traduit à travers le nom qui a été retenu.

Après un sondage qui a regroupé près de 400 avis, c'est le nom « Le Petit Théâtre » qui a été plébiscité. Le Petit théâtre car il a une dimension humaine et presque une connotation familiale. C'est un écrin de « confort » et de détente au cœur du bourg.

Tout l'enjeu désormais vise à faire grandir Le Petit Théâtre en accueillant des manifestations variées et de qualité pour que le plus grand nombre puisse y trouver une source de satisfactions.



Le Petit Théâtre

## Camping Le Pont Salmon

Nouvelle dynamique  
et nouveaux hébergements atypiques !



Nous avons le plaisir de vous annoncer la réouverture début juin 2025 des emplacements du camping municipal «Le Pont Salmon» ! De nombreux touristes sont attendus.

En octobre 2022, en raison de la vétusté des sanitaires, des travaux de rénovation ont été entrepris. Pour répondre aux critères du label « Atout France » et conserver les deux étoiles, les élus ont décidé de réhabiliter ces installations afin d'offrir un meilleur confort aux utilisateurs, en veillant à ce qu'ils soient fonctionnels et accessibles à tous !

Les travaux ayant pris du retard, les campeurs n'ont pas pu être accueillis durant deux saisons. Cette période de fermeture a été mise à profit pour réfléchir à l'amélioration du confort et du bien-être des campeurs.

Les futurs sanitaires  
en cours de finalisation.



### Informations :

- Ouverture des emplacements à partir de début juin jusqu'au 15 octobre 2025.
- Les 4 chalets sont en location toute l'année.
- La piscine est accessible gratuitement aux horaires d'ouverture aux utilisateurs du camping !



## Nouveauté 2025 !

Quatre hébergements insolites et atypiques prendront place au camping pendant la saison estivale.

Dans une démarche de «retour à l'essentiel», **deux cabanes** seront implantées. Ces hébergements pour 2 personnes permettront d'offrir aux randonneurs une halte reposante, dans le confort et la chaleur du tout bois.



La cabane « **barrel** », proposera une expérience de séjour originale. Cet hébergement atypique pour 2 personnes sera composée d'un lit deux places, d'un salon avec bancs et table coulissante.



La cabane « **hobbit** », 4 couchages, proposera un hébergement insolite et confortable avec un lit deux places et un lit superposé, table et tabourets, petit meuble de rangement.



Les photos proviennent du site du prestataire et sont données à titre indicatif. La couleur et l'environnement ne sont pas adaptés.

### Avis aux associations, professionnels, artisans :

Si vous êtes intéressés pour faire découvrir votre activité pendant l'été et développer votre réseau, nous vous remercions de contacter le service animation. La mairie propose de mettre à disposition la salle d'animation du camping.

➤ Contact :  
Laura Laly | Service animation |  
02 97 75 98 66 | 06 64 47 48 82 |  
animation@serent.bzh

## Piscine municipale

Ouverture le 16 juin

**PISCINE MUNICIPALE SÉRENT**

OUVERTURE 2025  
DU 16 JUIN AU 30 AOÛT

3 BASSINS  
ET 1 PENTAGLISS !

PISCINE EXTÉRIEURE  
CHAUFFÉE

**ANIMATIONS**

Leçons de natation à partir de 6 ans  
du 16 juin au 30 août

Pool Party tous les mardis soir  
du 14 juillet au 16 août

Aqua-gym tous les mardis et samedis  
du 17 juin au 30 août

LEÇONS DE NATATION  
SUR INSCRIPTION  
WILLIAM 06 63 33 45 99

Information et Réservation  
Piscine de Sérent  
29 rue du Général de Gaulle  
Le Pont Salmon SÉRENT  
02 97 75 91 36  
www.serent.fr

La piscine municipale sera ouverte pour cette saison 2025 du 16 juin au 30 août. Des animations vous sont proposées :

- **Des cours de natation** seront dispensés tout l'été dès le lundi 16 juin aux enfants à partir de 6 ans sous forme de stage de 10 leçons sur 2 semaines. Inscriptions dès à présent auprès de William au 06 63 33 45 99.
- **Des cours d'aqua-gym** auront lieu tout l'été les mardis et samedis de 11 h à 11 h 45 dès le mardi 17 juin. Possibilité d'acheter une carte de 5 séances au tarif de 40 € ou ticket à la séance au tarif de 10 €.
- **Une pool-party** aura lieu tous les mardis de 20 h à 22 h du 14 juillet au 16 août. Ouvert à tous.

### • Horaires

#### Du 16 juin au 5 juillet

Lundi | Mardi | Jeudi | Vendredi : 17 h - 18 h 30  
Mercredi : 10 h - 12 h | 14 h 15 - 18 h 30  
Samedi : 10 h - 12 h | 14 h 15 - 19 h

#### Du 7 juillet au 12 juillet et du 18 août au 30 août

Lundi : 14 h 15 - 18 h 30  
Mardi | Mercredi | Jeudi | Vendredi : 10 h - 12 h | 14 h 15 - 18 h 30  
Samedi : 10 h - 12 h | 14 h 15 - 19 h

#### Du 14 juillet au 16 août (ouvert les 14 juillet & 15 août)

Lundi : 14 h 15 - 18 h 30  
Mardi : 10 h - 12 h | 14 h 15 - 18 h 30 | 20 h - 22 h (pool party)  
Mercredi | Jeudi | Vendredi : 10 h - 12 h | 14 h 15 - 18 h 30  
Samedi : 10 h - 12 h | 14 h 15 - 19 h

### • Tarifs 2025

Entrée adulte : 4 € - Entrée tarif réduit\* : 2,50 €  
Carte 10 entrées : 34,50 € - Carte 10 entrées réduites : 21 €  
Accompagnateur : 1 € - Tarif dernière heure : 1 €  
Gratuité pour les enfants de moins de 3 ans

#### Cours collectifs de natation

Cours à l'unité - de 18 ans : 12 € - Par 10 : 113,50 €

#### Aquagym

Séance à l'unité : 10 € - Par 5 : 40 €

Pool Party : Adulte : 4 € - Entrée tarif réduit\* : 2.50 €

\*- 16 ans, étudiant, porteur handicap, RSA, demandeur d'emploi

## Dispositif

### Argent de poche

Tu as entre 16 et 18 ans ? Tu souhaites gagner de l'argent pendant les vacances scolaires ? Compte tenu de ton âge, tu n'as pas facilement accès à un travail salarié. Le dispositif « argent de poche » est fait pour toi ! Cette opération propose une indemnité financière de 15 € en contrepartie d'une mission de 3 heures dans les services de la commune.

Ces missions te permettront d'avoir un premier contact avec le monde du travail et de rendre service à la commune. En plus, tu pourras valoriser tes missions sur ton CV pour un futur travail et montrer que tu es investi pour ta commune !

Tous les jeunes sérentais intéressés par ce dispositif sont invités à s'inscrire au dispositif « argent de poche » en remplissant le formulaire disponible auprès du service animation, sur le site internet [www.serent.bzh](http://www.serent.bzh), ou sur la page Facebook de la Mairie de Sérent.

➤ **Contact :**  
02 97 75 98 66 | 06 64 47 86 82 |  
[animation@serent.bzh](mailto:animation@serent.bzh)

**DISPOSITIF ARGENT DE POCHE**

TU AS ENTRE 16 ET 18 ANS ?

**INSCRIS-TOI !**  
Formulaire disponible à l'Escale culturelle  
ou en ligne sur [www.serent.bzh](http://www.serent.bzh)

**3 h = 15 €**

DONNE DE TON TEMPS POUR TA VILLE ET GAGNE DE L'ARGENT POUR TES PROJETS

**Missions**  
→ Déchets  
→ Rangement/tri  
→ Désherbage manuel

06 64 47 86 82 | [animation@serent.bzh](mailto:animation@serent.bzh)

## Conseil Municipal des Enfants

### A la découverte des sens

Un parcours inclusif **à la découverte des sens**, est le projet de l'année 2025-2026 initié par le Conseil Municipal des Enfants. Il prendra « tout son sens » dans les mois à venir avec la fabrication et confection de divers objets récupérés : « Mur du son », cabanes, bac des odeurs ou encore jeux d'équilibres.

Différents lieux d'action ont été ciblés pour développer tous les sens. Des jeux de couleurs, de toucher, de son et d'odorat viendront agrémenter le jardin de la maison de la commune. L'aire située devant l'EHPAD deviendra un lieu de vie où se mêleront tous les publics, avec des tables de pique-nique, aire de jeux adaptés pour tous. Un voyage où se mêleront sensation, imagination et équilibre. Tous vos sens seront en éveil tout au long du sentier afin de développer vos habiletés physiques et cognitives.

**A quoi servent nos 5 sens ?** Ils permettent de comprendre notre environnement et de nous y adapter en permanence. A chaque sens est associé un organe : la vue à l'œil, l'ouïe à l'oreille, l'odorat au nez, le toucher à la peau, le goût à la langue et aux papilles.



### En photos, les ateliers de fabrication des CME



## Pas à pas, à la découverte de la tourbière de Kerfontaine

### Inauguration d'un nouveau parcours photographique

Depuis plus de 40 ans, la commune de Sérent et l'association Bretagne Vivante collaborent pour préserver, entretenir et sensibiliser le public à l'écosystème particulier qu'est la tourbière de Sérent, située au lieu-dit Kerfontaine. Si cet espace paraît calme et endormi, il n'en est rien : ce site protégé abrite une faune et une flore très particulière et son écosystème complexe s'avère fragile et très sensible au changement climatique. Les habitants de Kerfontaine et alentours le connaissent aussi très bien puisque, pendant longtemps, c'était un espace où les troupeaux étaient mis en pâturage. Depuis, grâce au travail incessant des bénévoles de l'association Bretagne vivante appuyé par la commune, le site est entretenu et protégé. Chaque été, des visites avec un guide naturaliste sont proposées par la Mairie de Sérent et, régulièrement, sur site, des groupes (scolaires, étudiants, entreprises) y sont accueillis par Bretagne Vivante pour être sensibilisés.

En 2022 a germé l'idée de vouloir valoriser autrement le site, donner à voir ce qui n'est pas visible toute l'année ou bien à l'œil nu, amener la tourbière au cœur du bourg pour attiser la curiosité des habitants et visiteurs de passage.

C'est ainsi qu'un long travail a été mené pendant deux années par les bénévoles de Bretagne vivante, des élus et le service culture et animation de la Mairie. Des sérentaises et sérentais ont aussi aimablement accepté de partager leurs souvenirs. Enfin, à travers le collectage mené par l'association Chubri, les habitants ont aussi contribué à nommer en gallo les espèces typiques du lieu. Progressivement, le parcours sera agrémenté d'extraits sonores et de témoignages.

# PARCOURS PHOTOGRAPHIQUE

Centre bourg de Sérent



Inauguration

**VENDREDI 20 JUIN**

à 18 h à l'étang près de l'aire de jeux

**Toute la population est invitée à l'inauguration de l'exposition !**

Mairie de SÉRENT

15 Rue du Général de Kerhuc 56480 SÉRENT  
www.serent.fr | 02 97 75 93 57

mairiedeserent



Début juin, l'installation de l'exposition débutera. Le point de départ du parcours sera situé au niveau de l'étang, près de l'aire de jeux et prendra place dans différents lieux. Si les photographies ont été privilégiées, des explications plus précises seront intégrées et vous donneront un avant-goût de ce que vous pourrez découvrir sur place. Ce parcours sera enfin un support pédagogique intéressant pour les écoles et les structures jeunesse de la commune.

La Mairie remercie Bretagne Vivante et ses bénévoles impliqués, les habitants et les partenaires du projet.

Ce projet a bénéficié du soutien de la Région Bretagne dans le cadre de l'appel à projet «Valorisation et restauration alliant patrimoines naturels et culturels» et du Département du Morbihan.

Plus de renseignements



MORBIHAN



## F'Estival de l'étang

### Balade colorée

Cette balade se déroulera le **DIMANCHE 1<sup>er</sup> JUIN 2025** à partir de 10 h 30. A pied ou en courant nous vous proposons deux circuits : 3 km ou 6 km au choix. A chaque kilomètre vous recevrez de la couleur !



Crédit photo : Mary Le Bel

#### → Programme :

- 10 h à 10 h 30 : Récupération des lunettes et dernières inscriptions à l'étang
- 10 h 30 à 10 h 55 : Échauffement en musique
- 11 h : Départ de la balade pour les coureurs
- 11 h 05 : Départ de la balade pour les marcheurs.
- 12 h : Final du lancé de couleurs !

#### → Modalités :

- Nous vous incitons à venir déguisés. Les organisateurs ne prévoient pas de tee-shirt.
- Les lunettes de protection seront fournies et seront à venir chercher entre 10 h et 10 h 30 au stand inscriptions.
- Les inscriptions sont ouvertes à partir du 5 mai 2025.
- Le bulletin d'inscription est disponible en mairie ou sur notre site internet : [www.serent.bzh](http://www.serent.bzh), sur notre page Facebook. 1 bulletin par personne.
- Tarif : Enfant 3-10 ans : 3 € - Adulte + de 10 ans : 5 €
- Nombre de participants limités à 500.



**DES ANIMATIONS GRATUITES  
ACCESSIBLES A TOUS !**

A partir de 12 h 30, structures gonflables, jeux en bois et autres animations continueront d'amuser petits et grands jusqu'à 17 h.

**Buvette et restauration rapide  
sur place avec les Food trucks  
et avec les associations mobilisées !**

**A 17 h 15 :  
Spectacle familial  
avec Les Moineaux Chanteurs  
Gratuit & ouvert à tous**

### Bulletin d'inscription Balade colorée à retourner en Mairie accompagné du règlement

Nous vous incitons à venir déguisés ou avec un tee-shirt blanc.  
Les lunettes de protection seront fournies et à récupérer entre 10h et 10h30 au stand inscriptions. Nombre de participants limités à 500.  
Date limite d'inscription au 30 mai. Tarif : enfant (3-10 ans) : 3€ - Adulte (+ 10 ans) : 5€



**ADULTES**



**ENFANTS (-10 ANS)**

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Code Postal : ..... Ville : .....

Téléphone : ..... Mail : .....

#### Modalités d'inscription et règlement :

Vous pouvez vous inscrire à l'aide de ce coupon accompagné du règlement (chèque à l'ordre de « OMCA Sérent » ou espèces).

En ligne sur sur Helloasso via le QR Code

ou à l'adresse : <https://www.helloasso.com/associations/omca-office-municipal-de-la-culture-et-l-animation-a-serent/evenements/inscription-balade-coloree-serent>

ou à l'accueil de la mairie ou en téléchargement sur notre internet : [www.serent.bzh](http://www.serent.bzh)



Renseignements en mairie  
au 02 97 75 98 66 ou 06 64 47 86 82.

**Toutes les personnes souhaitant  
apporter leur aide à cet évènement  
peuvent nous contacter à l'adresse  
suivante : [animation@serent.bzh](mailto:animation@serent.bzh).**

## L'art investit les chapelles

Les candidatures sont ouvertes

Journées  
Européennes  
du Patrimoine

20 &amp; 21 Septembre 2025

L'art investit les chapelles



Cette année encore, dans le cadre de l'évènement « L'Art investit les chapelles » qui aura lieu lors des journées du patrimoine, la commune de Sérent propose d'ouvrir les chapelles de la commune à tout artiste ou artisan qui souhaite exprimer sa passion ou son métier à travers une exposition ou des animations.

Sculpture, photographie, dessin, peinture, calligraphie, céramique, poésie, toutes les techniques sont les bienvenues. Ces journées permettent de rencontrer des artistes amateurs ou professionnels, de découvrir leurs œuvres et leurs démarches, et par la même occasion de découvrir des lieux chargés d'histoire que sont nos chapelles.

Les personnes intéressées à participer sont invitées à se manifester au plus tard le lundi 15 juin auprès du service culture ou bien à remplir le dossier disponible sur le site internet de la mairie : [www.serent.bzh](http://www.serent.bzh).

➤ Vous souhaitez des renseignements ?  
Agnès LORGUEILLEUX  
Mairie de Sérent - Service culture  
02 97 75 93 57  
[culture@serent.bzh](mailto:culture@serent.bzh)



Chaque année, le mois de mars est le mois où les langues régionales (breton et gallo) sont mises en valeur en Bretagne. La Radio Plum'FM et la Mairie de Sérent, avec le soutien de la région Bretagne, se sont à nouveau associées pour proposer des animations pour découvrir ou échanger sur cette langue (ou patois).

En complément des programmes diffusés sur les ondes par la Radio Plum'FM, plusieurs temps forts ont été proposés. Ces animations se veulent ouvertes à toutes et tous, même aux personnes qui ne pratiquent pas le gallo mais qui sont curieuses d'en connaître plus sur la langue ou la culture galloise.

Les enfants accueillis au multi-accueil, en famille ou accompagnés de leurs assistantes maternelles ont assisté à des petites « istouères, rimandèles e jouries de daï ». Lors de la première matinée, 31 enfants (répartis en groupes) y ont assisté et 26 enfants lors de la seconde. Un succès grandissant d'année en année !

D'autres actions ont été proposées aux enfants. Ainsi, ceux de l'ALSH ont pu s'initier de manière ludique au gallo grâce à une malle de jeux prêtée pendant tout le mois de mars.

Un nouveau rendez-vous du **café gallo** était proposé le 12 mars. C'est autour des chants liés à la vie quotidienne qu'une dizaine de personnes s'est rassemblée dans un moment convivial.



Autre temps fort du Mois du gallo : la finalisation du **projet de collectage** mené pendant deux années par l'association Chubri sur l'initiative de la Mairie de Sérent. Les résultats de ces enquêtes ont été dévoilés à travers la diffusion du film retraçant le projet et une soirée de

présentation de la méthodologie et de restitution du contenu collecté. Réunissant près de 85 personnes, ces deux soirées étaient remplies de découverte, d'émotions et de rires.

Enfin, une grande **après-midi contée** a clôturé le mois. La résidence Les Deux roches (EHPAD) a ouvert ses portes pour accueillir Morgane Le Cuff, conteuse et musicienne, qui présentait son nouveau spectacle. Le public était au rendez-vous avec 58 personnes à y assister.

Nous remercions toutes les personnes qui ont permis la réalisation de cette nouvelle édition : les personnes ayant accueilli Chubri, pour réaliser le collectage et Les passeurs d'images et de sons, pour réaliser le film, les professionnelles de la petite enfance, le multi-accueil et l'ALSH et l'EHPAD.

## Information !

Une nouvelle diffusion du film  
« L'gallo a la sourç » Le Gallo à la source  
sera proposée dans les prochains mois.

# Les échos du Conseil Municipal



## Compte-rendu

### Séance du 18 février 2025

Membres en exercice : 23  
Membres présents : 17  
Votants : 18

#### Associations

##### Subventions 2025

Sur proposition de la commission finances, le conseil municipal s'est prononcé sur les subventions aux associations. La situation des associations tant d'un point de vue effectif que financier a été présenté et leurs souhaits ont été examinés.

Nom de l'Association	Subventions 2025
Sérentaise Basket	1 250,00 €
Sérentaises foulées VTT	1 250,00 €
Sérentaise Football	3 000,00 €
Judo club de sérent	1 500,00 €
Rugby Club	4 000,00 €
Gym Tonic	300,00 €
AS pétanque	400,00 €
Badminton club	300,00 €
Amicale Laïque	750,00 €
A.P.E.L.	750,00 €
Club des Tilleuls	350,00 €
Amicale du Personnel	1 300,00 €
Passeurs images et sons	3 000,00 €
	(dont 500 € à titre exceptionnel)
Les égos cintrés	600,00 €
La Cariqhelle	1 500,00 €
	(dont 900 € à titre exceptionnel)
Sté Chasse St Hubert	1 000,00 €

Sérent'Chantez	200,00 €
Amicale des pêcheurs	500,00 €
Pirouet'Jazz	750,00 €
Gymnas'kids	600,00 €
Plum FM	600,00 €

Associations non Sérentaise	Subventions 2025
ADAPEI	100,00 €
Association donneurs de sang (Malestroit)	100,00 €
Œuvre pupille sapeurs-pompiers	100,00 €
Les restaurants du cœur	100,00 €
Banque alimentaire du Morbihan	100,00 €
Rêve de clown	100,00 €
Malestroit Handball	100,00 €
Ligue contre le cancer	100,00 €

#### Voirie

##### Programme 2025

Sur proposition de la commission voirie, il est décidé de retenir, au titre du programme d'entretien de voirie 2025, 3 tronçons situés à la Ville es Braies, entre Pinieux et Bovrel et Rue Madeleine Brès. L'ensemble représente un linéaire de l'ordre de 1 Km. Le coût estimé est de 49 600 € HT.

#### Gestion des forêts

##### Propositions des coupes 2025

Dans le cadre de la gestion des forêts des collectivités relevant du régime forestier, l'ONF est tenu chaque année de porter à la connaissance des collectivités les propositions d'inscription des coupes à l'état d'assiette. Il est rappelé que la destination des coupes vise, pour l'essentiel (environ 350 m<sup>3</sup>), à alimenter la chaufferie bois. Le reliquat est susceptible d'être utilisé en bois façonnés. Deux parcelles ont été proposées par l'ONF et validées par le conseil pour une surface de 13 ha 90.

#### Missions facultatives du CDG 56

##### Convention générale d'utilisation

Le centre de gestion de la fonction publique territoriale du Morbihan développe, en complément de ses missions obligatoires, des services facultatifs (paie des agents, mission de médiation, RGPD, archivage, intérim...). L'accès à ces missions nécessite la signature d'une convention générale d'utilisation organisant les modalités d'intervention et les dispositions financières. Le conseil valide la signature de cette convention.

#### Tourbière de Sérent 2025-2029

##### Convention cadre de labellisation

Le Département est compétent pour élaborer et mettre en œuvre une politique en matière d'espaces naturels sensibles. Le schéma départemental fixe les orientations de cette politique. L'inventaire des sites remarquables a confirmé le site de la tourbière de Sérent comme site d'intérêt patrimonial fort. En conséquence, il est décidé de renouveler la convention de labellisation établie pour la période 2025-2029. Cette labellisation vise à :

- L'amélioration des connaissances naturalistes du site et des techniques de gestion du patrimoine naturel ;
- La gestion et la préservation d'espèces ou d'espaces à fort enjeu patrimonial ;
- L'accueil du public, la communication, la sensibilisation et l'éducation à l'environnement.

L'engagement financier du département s'élève à 4 044 € pour la première année (pour les volets deux et trois). Le Département apporte également son soutien à la réalisation des objectifs par l'accompagnement technique de son personnel affecté.

### Espaces naturels et patrimoniaux

Valorisation

La commune a engagé une opération de valorisation et de restauration associant patrimoines naturels et culturels. Cette opération comporte des volets animations et aménagements. Il est décidé de solliciter le concours du Département au titre du fonds d'intervention en matière de préservation et de mise en valeur des espaces naturels pour participer au financement de cette opération dont le coût global est estimé à 56 060 €. L'objet de la présente demande porte essentiellement sur la mise en œuvre du parcours photographique valorisant notamment la tourbière. La Région a déjà apporté son concours.

### Dotations globales de décentralisation pour la médiathèque

Sollicitation de la DRAC

Avec l'ouverture du nouvel espace culturel, le budget d'acquisition de documents et de jeux pour les enfants a été abondé. Il est proposé de solliciter l'aide de l'Etat à hauteur de 35 % pour financer ces acquisitions. La commune a déjà bénéficié du soutien de la CAF à hauteur de 15 %. Le cout résiduel pour la commune s'élève à 12 522 €.

### Questions diverses

Sérent, ville ambassadrice du don d'organes

La commune s'engage dans la démarche « Ville ambassadrice du don d'organes ». L'objectif est de sensibiliser la population sur le sujet.

Démarche inclusion

Un travail important a déjà été engagé avec les jeunes. Une rencontre a été organisée avec M. Yann Jondot, ambassadeur national de l'accessibilité. Des idées ont déjà été émises telles l'installation de bancs, la création d'une aire de jeux inclusive, la réalisation d'un sentier des sens. Un dossier regroupant ces différents projets sera réalisé.

## Compte-rendu

Séance du 31 mars 2025

Membres en exercice : 23

Membres présents : 19

Votants : 19

### Impôts locaux

Fixation des taux 2025

Au regard de la situation budgétaire et compte tenu de la réévaluation des bases d'imposition, il est décidé de maintenir les taux d'imposition et donc de les fixer comme suit :

TAXES MÉNAGES	2025
Taxe foncière communale sur les propriétés bâties	35,26 %
Taxe foncière communale sur les propriétés non bâties	49,39 %
Taxe d'habitation	12,76 %

### Budget annexe de la zone des Fréchais

Assujettissement à la TVA sur marge

Ce budget entrant dans le cadre de la catégorie des services publics industriels et commerciaux il convient de l'assujettir à la TVA. La TVA sur marge sera appliquée.

### Finances

Budgets primitifs 2025

Les budgets primitifs de l'exercice 2025 sont arrêtés comme suit :

#### Budget principal :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	3 566 032,51 €	3 566 032,51 €
Investissement	2 320 349,16 €	2 320 349,16 €

#### Assainissement :

Section	Dépenses	Recettes
Exploitation	801 490 €	801 490 €
Investissement	1 416 110 €	1 416 110 €

#### Salon funéraire :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	19 830 €	19 830 €
Investissement	18 878 €	18 878 €

#### Le Paradis :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	194 950 €	194 950 €
Investissement	51 807,79 €	51 807,79 €

#### Locaux commerciaux :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	12 890 €	12 890 €
Investissement	856 105 €	856 105 €

#### Pôle de services :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	45 300 €	45 300 €
Investissement	1 079 470 €	1 079 470 €

#### Piscine/camping :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	115 810 €	115 810 €
Investissement	261 163,74 €	261 163,74 €

#### ZA des Fréchais :

Section	Dépenses	Recettes
Fonctionnement	505 761 €	505 761 €
Investissement	505 761 €	505 761 €

## Piscine et camping (hors chalets)

Fixation des tarifs 2025

Les commissions finances et tourisme ont décidé de maintenir en 2025 les tarifs de la piscine en ajoutant un tarif aquagym à l'unité pour permettre aux usagers de découvrir cette activité. Dans le cadre des tarifs pour le camping, il a été décidé de mettre en place une tarification pour les logements insolites qui seront prochainement installés.

Les tarifs sont les suivants :

### Piscine

	Tarifs
<b>Entrées</b>	
Entrée adulte	4,00 €
Entrée réduite :- 16 ans, étudiant, porteur handicap, RSA, demandeur d'emploi	2,50 €
Carte 10 entrées	34,50 €
Carte 10 entrées réduites	21,00 €
Accompagnateur	1,00 €
Tarif dernière heure	1,00 €
Scolaires primaire /ALSH *	1,80 €

	Tarifs
<b>Cours collectifs</b>	
Cours à l'unité	14,50 €
A l'unité – 18 ans	12,00 €
Stage 10 leçons adulte	130,50 €
Stage 10 leçons jeunes	113,50 €
Aquagym (carnet de 5 leçons)	40,00 €
Aquagym à l'unité	10,00 €
Tarif groupe (+ 10 personnes) institution -18 ans *	1,80 €
Tarif groupe (+ 10 personnes) institution 18 ans et + *	2,90 €
Gratuité pour les campeurs du Pont Salmon et les enfants de 3 ans et moins	

### Camping

	Prix par nuitée Haute saison Juillet et août	Prix par nuitée Basse saison Avril à Juin et septembre à octobre
<b>EMPLACEMENTS</b>		
Forfait 2 personnes avec électricité et véhicule	15 €	12 €
Forfait randonneur 1 personne avec tente et sans véhicule	7 €	6 €
1 personne supplémentaire	3,50 €	3 €
<b>HEBERGEMENTS INSOLITES</b>		
Cabane Sauterelle (forfait 2 personnes)	30 €	20 €
Cabane Libellule (forfait 2 personnes)	30 €	20 €
Barrel (forfait 2 personnes)	50 €	40 €
Hobbit (forfait 4 personnes)	80 €	65 €
<b>DIVERS</b>		
Tarif par animal	2,50 €	2,50 €
Forfait ménage	50 €	50 €

### Subventions

Demandes complémentaires

Mme Olivier indique que des demandes de subventions complémentaires ont été présentées. Le conseil a décidé d'accorder une aide de 100 € pour chacune des 4 associations suivantes (la Société Cycliste de Malestroit, le Bagad du Pays de Malestroit, Eveil à la musique, le Club d'échecs de la Dame Blanche) dans la mesure où elles accueillent un nombre significatif de jeune sérentais.

### Collectivités forestières du Morbihan

Adhésion à l'association

Le rôle des élus locaux est important dans la politique forestière qu'une commune soit ou non propriétaire de bois. L'objet de l'association est d'œuvrer au bénéfice des collectivités pour valoriser la forêt et les produits du bois. Pour la commune de Sérent ce travail sera effectué en collaboration avec l'ONF. Il est décidé d'adhérer à ladite association et de désigner M. David représentant titulaire et M. Renaud représentant suppléant. Le coût annuel de l'adhésion s'élève à 500 €.

### Petites villes de demain

Développement commercial dans le périmètre de l'ORT

Au regard des contraintes du PLU ne permettant pas de créer de zones à vocation commerciale, il est décidé de mettre en œuvre une politique volontariste en centre bourg en adéquation avec le périmètre de l'Opération de Revitalisation de Territoire (ORT) du programme de Petites Villes de Demain. Cette politique aura notamment pour objet de maîtriser les espaces susceptibles d'accueillir les activités commerciales et/ou libérales. A cette fin, en cherchant à concilier densification urbaine et activités économiques, un regard attentif sera porté sur toutes les cessions de biens immobiliers et de se porter acquéreur quand l'intérêt public est avéré. Ces actions viennent en complémentarité avec les dispositions du PLU imposant le maintien d'une activité commerciale dans les commerces existants.

### Salle de spectacles

Choix du nom

Suite au sondage qui a été effectué, il convenait de choisir le nom de la « nouvelle » salle de spectacles. 383 personnes ont participé à ce sondage. Les différentes propositions ont obtenu le pourcentage de voix suivant :

- Ar Baradoz : 15,2 %
- L'Inattendu : 10,5 %
- Le Paradis : 13,1 %
- Le Petit Théâtre : 50,8 %
- Le Rouge Gorge : 10,5 %

Au regard des résultats du sondage, le conseil municipal décide de retenir pour nom de la salle de spectacles "Le Petit Théâtre".

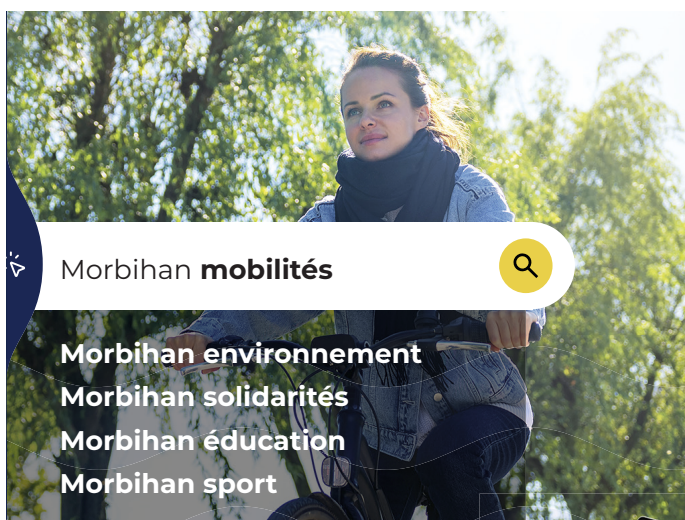
### Nouvel espace de santé

Choix du nom




Sur proposition des professionnels œuvrant sur site, il est décidé d'opter pour le nom «Pôle Femmes Parents Enfants».

## Département du Morbihan

### Un nouveau site internet



## Découvrez le nouveau site morbihan.fr

-  Plus accessible
-  Plus performant
-  Plus innovant

### Les nouveautés qui font la différence :

- **Une navigation simplifiée** : trouvez informations et services en trois clics maximum.
- **Une compatibilité optimale** avec tous les supports numériques (ordinateurs, tablettes, smartphones).
- **Un moteur de recherche des aides** : identifiez facilement les dispositifs adaptés à vos besoins (solidarité, jeunesse, environnement, culture, etc.).
- **Une carte interactive** : localisez rapidement les infrastructures et services près de chez vous.



morbihan.fr



## CLARPA

19

### Recherche de bénévoles

L'association CLARPA, en partenariat avec le CCAS de Sérent et avec de l'Oust à Brocéliande Communauté, organise depuis septembre 2024 des cafés connectés, tous les 15 jours, à Sérent, dans la maison des services. Ces ateliers conviviaux, autour d'un café, permettent aux personnes d'être plus à l'aise avec leurs outils numériques, de découvrir de nouvelles fonctionnalités, applications... liées à l'utilisation du numérique dans le quotidien.

Nous recherchons des bénévoles intéressés, ayant envie de partager et transmettre leurs connaissances pour participer à cette expérience et prendre le relais à partir de septembre 2025.

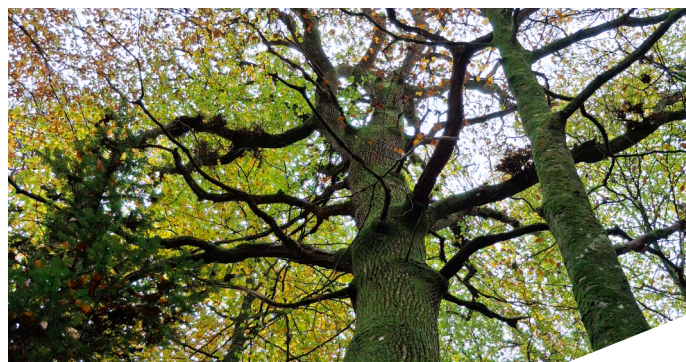
Formation assurée (3 demi-journées)

Vous ferez partie d'un réseau de bénévoles numériques, qui va se créer sur le territoire.

 Renseignements auprès de Carole DANIEL du CLARPA au 02 97 54 12 64

## L'arbre et le bois

### Des atouts pour le Pays de Ploërmel




L'arbre, la forêt et la filière bois sont des ressources stratégiques pour répondre aux enjeux environnementaux, économiques et sociaux du territoire. La filière bois représente plus de 1200 emplois et 120 entreprises sur notre territoire, contribuant à une économie durable et locale.

Le Pays de Ploërmel, composé de Ploërmel Communauté et de l'Oust à Brocéliande Communauté, est couvert à 21 % de forêts, majoritairement privées. En partie feuillues (40 %), résineuses (26 %) ou en mélange d'essences, elles sont essentielles pour la biodiversité, la régulation de l'eau, la protection des sols et la lutte contre le changement climatique. Elles offrent également des espaces de loisirs et de lien social.

Avec le programme Forêt, Bois & Territoires, le Pays de Ploërmel s'engage à structurer et dynamiser la filière. Objectifs : promouvoir la gestion durable, valoriser le bois local, renforcer les synergies entre acteurs et sensibiliser aux métiers du secteur. Cette démarche collaborative mobilise élus, collectivités, entreprises et citoyens.



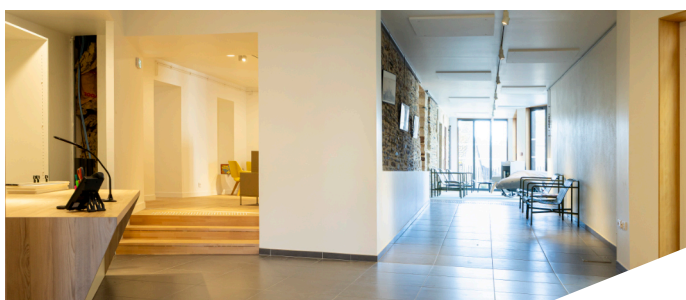
Pays de Ploërmel  
Cœur de Bretagne

 Pour participer ou en savoir plus, contactez-nous par mail à [filierebois@pays-ploermel.fr](mailto:filierebois@pays-ploermel.fr) par téléphone au 06.86.69.33.73 ou suivez sur LinkedIn le profil «Marine Filière Bois PETR Ploërmel».



## L'Escale Culturelle

Un nouvel espace à découvrir à partir du 13 mai



L'Escale Culturelle, qui ouvrira ses portes à partir du mardi 13 mai, sera votre nouvel espace culturel à Sérent.

Plusieurs espaces seront à votre disposition : une médiathèque et une ludothèque, une galerie d'exposition, un espace détente, des salles de réunion et d'animation, un auditorium, un jardin d'hiver (intérieur) et un jardin d'été (extérieur) et les bureaux du service culture-tourisme-animation.

Vous êtes invités à venir le découvrir dès le 13 mai. L'entrée à L'Escale Culturelle est libre et ouverte à toutes et à tous, que vous soyez Sérentais ou non ! L'Escale Culturelle est un nouveau lieu d'informations, de partage et de rencontres. L'équipe est à votre écoute pour toutes vos idées pour animer cet espace.

La médiathèque y sera transférée : plus accessible, mieux agencée, avec des services étoffés. Vous trouverez de nouvelles collections enrichies et diversifiées. Vous pourrez y emprunter une multitude de documents : des romans et documentaires, des bandes-dessinées, des mangas, des CD et DVD, des magazines, des jeux. Vous aurez également accès aux outils numériques. **L'abonnement à la médiathèque est gratuit !**

En attendant son ouverture, voici des informations pratiques :

- La médiathèque sera fermée du 22 avril au 12 mai.
- La durée d'emprunt de vos documents est prolongée automatiquement. La boîte de retour à l'accueil de la mairie sera retirée jusqu'à la réouverture de la médiathèque.
- A partir du 22 avril, déménagement de la médiathèque au sein de L'Escale Culturelle.
- **Mardi 13 mai : Ouverture du nouvel espace !**

Important : Du 22 avril au 12 mai, l'équipe aura un accès limité au téléphone et aux emails. Merci de votre compréhension.



Pour ne rien manquer de nos actualités, tout savoir sur l'ouverture du nouvel espace et découvrir la programmation culturelle, inscrivez-vous à la lettre d'information en vous rendant sur le site.

# L'actualité de L'Escale Culturelle

## Vert...

### La nature !

Le réseau de bibliothèques propose un programme d'animations entre avril et juin sur le thème de la nature.

Programme à Sérent :

#### Exposition Plantes médicinales de Bretagne

Soigner un rhume, calmer les piqûres, stimuler le foie, résorber les coups de soleil... 28 plantes affichent leurs vertus et dévoilent leurs secrets pour remédier à un large éventail de problèmes de santé.

Exposition prêtée par la Médiathèque départementale du Morbihan.

**Du 17 mai au 26 juin | horaires d'ouverture de la médiathèque**

#### Atelier découverte des fleurs et curiosités comestibles

Mélanie Béziau, productrice installée sur Sérent vous propose une dégustation de fleurs comestibles de saison et d'herbes atypiques qu'elle cultive. Un atelier tout public pour apprendre, goûter et échanger autour des plantes. De quoi revisitez votre jardin et vous donnez des idées en cuisine !

**Mercredi 18 juin | 15 h 00 - 16 h 30**

**Inscription : [mediatheque@serent.bzh](mailto:mediatheque@serent.bzh)**



Un événement organisé par les bibliothèques municipales



@leslandesdeienvoit



## Contact

☎ 02 97 75 97 14

Mail : [mediatheque@serent.bzh](mailto:mediatheque@serent.bzh)



## “Conte et raconte !”

### Le final en public

Depuis le début de l'année scolaire, la médiathèque a le plaisir de travailler avec les élèves de CE2/CM1 de l'école Albert Jacquard et les élèves de CM1 de l'école Saint-Joseph sur la notion de littérature orale et plus particulièrement **le conte**.

Accompagnés par des professionnels, les enfants travaillent à **l'apprentissage, la réappropriation collective et la transmission de contes**.



Après la rencontre avec Matao Rollo (conteur) et Morgane Le Cuff (musicienne et conteuse), les enfants ont été accueillis par la Radio Plum'FM pour enregistrer leurs propres versions des contes qui leur ont été partagés. Puis, pendant plusieurs séances en mai, **l'illustrateur Julien Billaudeau est attendu dans les classes** de Julie et Joëlle. Il guidera les enfants pour réaliser des cartes illustrées permettant de transmettre les contes.

Enfin, en juin et pour terminer le projet, **les classes seront accueillies à la médiathèque pour réfléchir à la mise en valeur de leurs créations et permettre à d'autres usagers de la médiathèque de pouvoir également partager ces histoires**.

**Toute la population, les familles et les enfants sont invités à un temps festif de restitution du projet, en présence des artistes le samedi 21 juin, à 10 h 30.**

« Conte et raconte ! » est initié et coordonné par la médiathèque municipale de Sérent. Ce projet est financé par la DRAC Bretagne et la Mairie de Sérent.

## Le prix des Korrigans

### Bientôt l'heure du vote pour les familles et les classes

La médiathèque participe et organise en collaboration avec l'association Korrigans et Compagnie, le Prix des korrigans. Notre volonté commune est de **partager le goût de lire avec les enfants et avec les familles**. Il est organisé en quatre niveaux avec pour chacun 4 ou 5 livres. Ensuite tous les mois, nous proposons des activités autour du livre à faire à la maison, à l'école ou à la médiathèque. Plusieurs classes des deux écoles sérentaises participent au Prix et voteront directement à la médiathèque.



Les livres sont disponibles à la médiathèque, venez les découvrir en famille et participez au vote !

**Clôture des votes : 28 mai 2025**

Nouveau ! Les romans et certains albums ont été enregistrés en version audio pour favoriser leur partage avec un plus grand nombre. Pour les écouter, rendez-vous sur le site dédié (rubrique sonothèque) : <https://www.prix-des-korrigans.ovh>

# La rubrique du patrimoine

## Inventaire participatif

### Un nouveau souffle

Au début du mois de mars, le service culture de la mairie de Sérent a rencontré pour la première fois Baptiste Oligo, chargé de coordonner l'inventaire des 56 communes du Pays de Ploërmel. Ce projet ambitieux, soutenu par le service régional de l'inventaire du patrimoine culturel, bénéficie d'un soutien méthodologique et d'outils spécialisés. Parmi eux, l'application GLAD, présentée à Sérent par la Région Bretagne lors des journées du patrimoine en septembre 2024. Accessible sur téléphone et ordinateur, GLAD s'adresse à tous. Habitants, visiteurs de passage, randonneurs, passionnés ou professionnels du patrimoine peuvent signaler un élément du patrimoine, ensuite visible par tous sur une carte interactive.

Sur GLAD, chacun peut créer un profil et renseigner une fiche d'inventaire. En rejoignant une mission d'inventaire, telle que celle du Pays de Ploërmel, nous avons aussi la possibilité de publier des notices d'inventaire.

Plusieurs inventaires ont déjà été réalisés à Sérent, principalement sur le patrimoine religieux et bâti, par des habitants et des élus. L'objectif est de continuer ce recensement et de rendre visible le "petit" patrimoine : lavoirs, fontaines, fours, puits... Cette démarche permettra non seulement de mieux conserver et valoriser ces éléments, mais aussi de redécouvrir la richesse du patrimoine Sérentais.

Dans cette dynamique, Anouk, stagiaire accueillie depuis mars au service culture, appuie la coordination des actions d'inventaire. Début avril, une première session de recensement a été organisée avec des habitants impliqués, accompagnés de M. Oligo pour permettre de s'entendre sur une méthodologie commune. Ainsi, les participants ont déjà pu réaliser quelques notices d'inventaire sur des éléments patrimoniaux dans un village de Sérent.

**L'inventaire se poursuivra ensuite par village en autonomie ou en groupe, avec toutes les personnes intéressées. Les personnes qui réalisent l'inventaire ne sont pas amenées à rentrer sur des propriétés privées. Si vous voyez un petit groupe de personnes dans un village, n'hésitez pas à aller à leur rencontre, vous pouvez leur apporter vos connaissances.**

## Vous souhaitez rejoindre l'aventure ?



L'inventaire peut être réalisé simplement et par tous à travers l'application GLAD ou à travers des fiches papiers, déjà mises en place à Sérent depuis 2023.

Retrouvez sur le site de la mairie de Sérent les fiches d'inventaire (exemplaires papier disponibles en mairie) ainsi qu'un mode d'emploi pour l'utilisation de l'application GLAD. Une fois complétées, les fiches et photos sont à nous transmettre par e-mail ou en main propre à la mairie.

**N'hésitez plus ! Partez à la redécouverte de votre commune et partagez avec tous, ses trésors patrimoniaux : une photo, quelques informations et le tour est joué ! Qui sait, vous n'aurez peut-être même pas besoin d'aller bien loin !**

Si vous souhaitez rejoindre la mission d'inventaire avec les bénévoles de Sérent ou pour tout autre demande d'informations, n'hésitez pas à nous contacter.

Contacts :

Agnès Lorgueilleux (service culture)

et Anouk Rouzineau (stagiaire)

au 02 97 75 93 57 ou [culture@serent.bzh](mailto:culture@serent.bzh)

# La vie des Associations

## Comité des Fêtes

### Course cycliste le dimanche 25 mai

**Le prochain rendez-vous du comité des fêtes sera la course cycliste qui aura lieu le dimanche 25 mai 2025.**

Le comité organisateur attend comme les autres années un plateau de qualité. Les Boucles Sérentaises sont ouvertes aux Elites et Open 1 - 2 - 3.

Départ et arrivée, route de Malestroit, face au terrain de rugby pour une distance de 112 kms (20 tours).

Les nombreux et fidèles bénévoles assureront la sécurité sur tout le parcours.

## Sérentaise Basket

### Bientôt une sortie à Nantes



Le club de basket continue de vivre au rythme des matchs, des événements et des moments de convivialité qui rassemblent joueurs et supporters. Voici les dernières nouvelles !

L'équipe Loisir masculine a disputé son tout premier match le lundi 10 février contre Peillac, sous les couleurs de l'entente. Pour l'occasion, les joueurs ont fièrement porté un tout nouveau jeu de maillots offert par JM Maintenance. Un grand merci à notre sponsor pour son soutien !

Côté jeunes, les U11 sont actuellement en pleine préparation pour le challenge Ballon d'Or, organisé par le comité. Ces évaluations, qui mettent à l'épreuve les compétences techniques des joueurs, donneront accès à une finale réservée aux meilleurs. Rendez-vous le 8 juin pour connaître les qualifiés !

#### Évènement à venir

- **Un rendez-vous attendu : la sortie match à Nantes le Vendredi 25 avril prochain.** Les supporters auront le choix entre un déplacement en bus organisé par le club ou un trajet libre pour assister ensemble à un beau spectacle de basket.

Un club qui vit aussi en dehors des terrains.

Le repas du 8 mars dernier a été un grand succès ! Autour d'une délicieuse tartiflette, joueurs, bénévoles et amis du club se sont retrouvés dans une ambiance chaleureuse. Ces moments sont essentiels pour renforcer l'esprit de groupe et la convivialité qui font la force de notre association.

Merci à tous pour votre engagement et votre dynamisme. On se retrouve bientôt sur les terrains... et en dehors !

Le bureau du club

## Amicale des Pêcheurs

### 35 ans de l'association

Les 8 et 9 mars, l'amicale des pêcheurs organisait 2 concours de pêche.

Le samedi, 32 jeunes âgés de 5 à 14 ans ont pu profiter d'une journée ensoleillée pour sortir de l'eau 225 poissons pour un poids total de 77 Kg.

- 1<sup>er</sup> Maxime LE GAL 11 ans (Sérent) 10 prises pour 4 kg 460 dont une grosse de 1 kg 472
- 2<sup>ème</sup> Lison PERDRIAU 8 ans (Elven) 10 prises pour 4 kg 164 dont une grosse de 1 kg 280
- 3<sup>ème</sup> Erwan LE MOINE 11 ans (Guillac) 10 prises pour 3 kg 956 dont une grosse de 1 kg 090

Le dimanche, 54 pêcheurs se sont donnés rendez-vous pour le concours intergénérationnel par une météo capricieuse. Si le matin les poissons n'ont pas tardé à mordre à l'hameçon, l'après-midi ils ne s'y sont pas laissés prendre. Seulement 182 poissons pour un poids total de 56 Kg.

- 1<sup>er</sup> Julien ZILAVEC (St Marcel) 8 prises pour 2 kg 464
- 2<sup>ème</sup> Stéphane LE BRUN (Ploërmel) 8 prises pour 2 kg 388
- 3<sup>ème</sup> Kévin FAUQUEREAU (Guillac) 7 prises pour 2 kg 236

La plus grosse prise revient à Mickael ROTIEL de Questembert pour 1 kg 184.

A l'issue des différentes épreuves, Pascal PETRIE, Président de l'amicale a remis des trophées et de nombreux autres lots à tous les participants.

#### A vos agendas !

- **Le 31 mai** : Mini salon de la pêche pour les 35 ans de l'amicale avec expo photos, démonstrations de pêche à la mouche, simulateur de pêche, présence de professionnels en articles de pêche...
- **Le 21 juin** : Atelier pêche à l'étang de 9 h à 16 h.
- **Le 6 juillet** : Concours de pêche ouvert à tous.



Pour les contacter  
07 86 04 11 67  
adpserent56@gmail.com

## Badminton

### 1<sup>ère</sup> édition de Blackminton à Sérent !

Le 4 janvier dernier, la salle des sports de Sérent s'est transformée en un véritable terrain de jeu fluorescent pour notre tout premier Blackminton !



Les lumières noires ont créé une ambiance spectaculaire qui a ravi les participants avec une expérience unique. L'évènement a démarré avec les enfants et leurs parents, avant de laisser place aux adultes déchaînés pour une compétition effrénée.

Un grand merci à tous ceux qui ont participé, à ceux qui ont créé cette ambiance incroyable, à la mairie de Sérent pour le support et au club SulBad pour le prêt des lumières ! Nous sommes impatients de vous retrouver pour la prochaine édition !



## Club des Tilleuls

### Programme des activités

Voici un rappel des dates à inscrire sur vos agendas :

- **Vendredi 27 juin 2025 – Déjeuner spectacle au Cabaret Moustache à Nouvoitou (35)**

Le Cabaret Moustache est un lieu atypique et intimiste qui vous accueille dans une superbe salle. Offrez-vous une pause festive et magique.

Inscrivez-vous rapidement, les places sont limitées à 50, n'attendez pas la date limite d'inscription.

- **Mardi 9 septembre 2025 – A la pointe de Paimpol : Bréhat**  
Mini-croisière autour de l'île de Bréhat – La maîtresse-île avec sa

SÉRENT  
**Club**  
des Tilleuls

flore luxuriante vous promet la découverte de paysages inédits entre landes de bruyères et petites criques paisibles.

Après le déjeuner, temps libre pour visiter l'île de Bréhat.

Option : possibilité de visiter l'île en petit train ; places limitées à 18 personnes par tour. Inscrivez-vous vite le 1<sup>er</sup> tour est déjà complet et nous enregistrons les inscriptions pour le 2<sup>ème</sup> tour.

### Un rappel de nos activités régulières et hebdomadaires :

- Tous les jeudis de 14 h à 17 h 30 : un après-midi jeux de société avec scrabble, triomino, rami, Skyjo, Rummikub, belotte... et si le temps le permet quelques parties de pétanque et de Molky. Chaque jeudi, l'anniversaire d'un participant est fêté avec gâteaux secs accompagnés de boissons chaudes et froides, un moment de convivialité apprécié de tous.

- Les 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> mardi de chaque mois : de 14 h à 16 h 30 une marche à un rythme promenade sur les chemins aux alentours de Sérent. Départ 14 h RDV à la maison de la commune, co-voiturage prévu.

Le jeudi 3 juillet sera le dernier jeudi avant les vacances.

Le jeudi 4 septembre sera le jeudi de reprise.

Toute l'équipe du conseil d'administration vous remercie à nouveau pour votre participation à ces diverses animations.

A bientôt.

Le Conseil d'Administration et Nicole Martinet

Pour les contacter  
06 47 50 41 57

## Amicale Laïque

### Une rentrée 2025 haute en couleurs

L'Amicale laïque de l'Ecole Albert Jacquard a débuté l'année à plein régime avec une vente de plants et l'organisation du Carnaval des enfants. Elle souhaite remercier toutes les personnes qui ont rendu cette matinée possible, pour le plaisir des petits et des grands, et féliciter tous les participants pour leurs magnifiques costumes !

**Le prochain rendez-vous aura lieu lors de la fête de l'école, le dimanche 15 juin, une journée dans une ambiance de jeux d'antan : préparez-vous pour le tir à la corde !**



Les bénévoles de l'Unité locale Brocéliande de la Croix Rouge française vous attendent à leur braderie annuelle :

**Samedi 3 mai 2025 de 9 h à 17 h**

**Nouveau lieu : MAISON de la COMMUNE rue des Tilleuls Sérent**

Vous participez à la seconde vie des objets : textile, vaisselle, livres, bazar, petits meubles...

Et vous soutenez nos actions auprès des plus fragiles.



## Sérentaise Foulées VTT Marche

### Multitude d'événements sportifs



Ce premier trimestre a été marqué par une multitude d'événements sportifs pour le club, notamment les championnats départementaux et de Bretagne en salle, les championnats de cross, ainsi que la randonnée VTT, cyclo et pédestre du 2 mars.

La deuxième manche du Challenge Mario Gatti a accueilli le championnat départemental de marche athlétique en salle. Parmi les participants, Romane Pichon a remporté la première place en junior, Noéline Ogé en cadette, Salomé Jacob en minime, et Brogard Noémie en benjamine. Pour sa première compétition de marche athlétique, la benjamine Lise Bigorgne s'est classée quatrième Morbihannaise. Notons également la participation de la poussine Audrey Bigorgne sur le 1 000 m découverte.



Le championnat départemental en salle s'est tenu à Ploërmel, où un minime et trois benjamines ont concouru sur un triathlon. Le minime Ferdinand Leglustin a brillé en prenant la troisième place au 50 m et la deuxième place en longueur et en hauteur.

Lors du championnat de Bretagne minimes à Saint-Brieuc, Ferdinand a terminé quatrième en longueur avec un saut de 5,49 m, améliorant ainsi son record personnel de 7 cm.

Au championnat de Bretagne juniors, également à Saint-Brieuc, Romane s'est classée septième au 3 000 m marche avec un temps de 16min24s.

Le championnat du Morbihan de cross a vu six de nos athlètes se qualifier pour le championnat de Bretagne à Brest : le junior Maëlig Floch, trois minimes (Aubin Grandin, Lyam Helluy, et Thibault Dulieu), ainsi que la benjamine, Lise Bigorgne. Tous, sauf Lise, ont poursuivi leur parcours jusqu'aux demi-finales à Combourg. Les benjamins ont terminé leur saison cross au niveau régional. Sur le cross découverte, Audrey Bigorgne a décroché la troisième place en poussine.

## Succès retentissant pour la 19<sup>ème</sup> randonnée VTT-cyclo-pédestre du club.

Le dimanche 2 mars, le club a organisé sa randonnée annuelle VTT-pédestre-cyclo, un événement qui a rassemblé des passionnés de plein air de tous âges et niveaux. Sous un ciel radieux et dans une ambiance conviviale, les participants ont pu profiter des magnifiques paysages autour de Sérent, tout en relevant des défis sportifs et en partageant des moments inoubliables.

Cette année, l'événement a battu tous les records de participation avec 1282 randonneurs inscrits. Parmi eux, des habitués fidèles au rendez-vous, mais aussi de nombreux nouveaux venus, attirés par la réputation grandissante de cette randonnée.

L'événement n'aurait pas été un tel succès sans l'implication des nombreux bénévoles du club. De l'accueil des participants à la gestion des ravitaillements, leur dévouement a été salué par tous.

La sécurité des participants était une priorité, avec des secouristes présents tout au long des parcours. La convivialité n'était pas en reste, avec des moments de partage et de détente organisés à l'arrivée.

Tous nos remerciements aux propriétaires qui ont autorisé le tracé des circuits à travers leurs terrains.

Rendez-vous dimanche 13 juillet 2025 pour le trail et la randonnée pédestre avec départ et arrivée à l'étang de Sérent.

## Équilibres Qi Gong et arts énergétiques

### Actualités de l'association

L'association Équilibres Qi Gong et arts énergétiques vous souhaite une bonne année sous l'égide du Serpent de bois. Plus de quarante personnes se sont jointes à nous le 1<sup>er</sup> février pour célébrer ce nouvel an. Ce fut une fête joyeuse et conviviale animée par Agnès Lorceau, notre enseignante et énergéticienne et Clémentine Grossi professeure de chinois. Merci à tous.



### Actualités

- Les cours de Qi Gong ont toujours lieu sur Sérent <https://equilibres.fr/les-cours/>
- Cet été des ateliers de pratique de Qi Gong ouverts à tous (même débutants) tous les mardis du mois de juillet de 10 h à 11 h au jardin de la maison de la commune.

Un programme riche et enchanteur pour toute personne désireuse de prendre soin de sa santé.



Pour les contacter  
[www.equilibres.fr](http://www.equilibres.fr)  
[contact@equilibres.fr](mailto:contact@equilibres.fr)  
06 09 31 08 02

## AS Pétanques

### La saison des tournois est lancée !

Le championnat a repris et nos équipes sont engagées dans les différentes catégories (sénior et vétéran). Les féminines de l'équipe se sont rendues à un stage de perfectionnement à Peillac le 1<sup>er</sup> mars 2025, et seront bientôt engagées dans la coupe féminine.

Le 1<sup>er</sup> tournoi de l'année a été organisé le 9 mars 2025. Malgré des conditions météo exécrables, nous avons bien réussi et rassemblé 43 équipes en doublette. Tout s'est bien déroulé et nous envisageons les prochains tournois à domicile sereinement.

**Les prochaines échéances à Sérent commenceront par un tournoi le 22 avril 2025 à partir de 14 h pour les vétérans (+ de 60 ans), nous enchaînerons par l'organisation de 2 concours à Sérent en juillet ouverts à tous, pour finir par la réception de la finale de la coupe des aînées en octobre 2025.**

**Le repas moules frites annuel de la pétanque quant à lui sera organisé le 9 août 2025 à la salle des fêtes.**

Cette année, nous proposerons une carte de membre au club pour les non-licenciés qui souhaiteraient découvrir la pétanque et s'entraîner avec nous au boulodrome au prix de 25 euros.



## Transmorbihannaise Equestre

### Passage à Sérent le 1<sup>er</sup> juin

Chaque année, le Comité Départemental de Tourisme Equestre du Morbihan organise une randonnée de quatre jours pendant le week-end de l'Ascension, pendant laquelle une centaine de cavaliers ou d'attelage se retrouvent pour découvrir les chemins de randonnée et le patrimoine du Morbihan.

En 2025, les randonneurs découvriront les Landes de Lanvaux entre Saint Jean Brévelay et Sérent, du 29 mai au 1<sup>er</sup> juin.

**Ils parcourront les chemins de Sérent le dimanche 1<sup>er</sup> juin au matin.** Si vous ne les croisez pas sur les chemins, vous pourrez venir voir leurs chevaux qui seront installés autour de la salle polyvalente le samedi 31 mai dans la soirée.



## Rugby Club Brocéliande Oust Sérent

### Un mois de juin animé au RCBO !

Le mois de juin s'annonce festif et dynamique pour le RCBO Sérent ! Entre choix du nom de notre terrain, fête du club et sorties de fin de saison, il y en aura pour tous les goûts. Voici le programme détaillé pour ne rien manquer.

#### Aidez-nous à baptiser le pôle rugby.

Le club invite toute la population à participer au choix du nom de baptême du pôle rugby sérentais. Une boîte à idées est mise à disposition au stade lors des entraînements et des matchs. Chacun peut y déposer sa suggestion et contribuer ainsi à marquer l'histoire du club !

#### La grande fête du club - 14 juin.

**Le 14 juin, dès 10 h 30, au pôle rugby, rejoignez-nous pour une journée conviviale et festive :**

- 10 h 30 : Assemblée Générale - ouverte à tous, membres du club, partenaires, sérentais(es), supporters - bilan de la saison et annonces des projets. Pendant ce temps, les enfants pourront profiter d'activités ludiques encadrées par les jeunes du club.

- Midi : Déjeuner sur place avec la présence de délicieux food-trucks.

- Après-midi : Animations et rugby pour tous ! Les enfants continueront de s'amuser avec des jeux organisés, tandis que tout le monde (licenciés ou non) pourra participer à des mini matchs mixtes de 20 minutes, ouverts à toutes et tous. A découvrir absolument !!

- Fin d'après-midi : Apéritif convivial pour clôturer cette belle journée.

- 19 h 30 : Repas partagé - apportez votre spécialité et partageons un moment chaleureux !

- 22 h : Tirage au sort de la tombola - de nombreux lots à gagner dont 1 ballon dédié par 1 joueur et 1 joueuse du XV de France et des textiles RCV et RCBO !

#### Les sorties de fin de saison

Nos différentes catégories clôturent la saison en beauté avec des sorties adaptées :

- École de rugby et cadets : direction le Beach Rugby à Guidel le 21 juin pour une journée sportive et ensoleillée sur la plage.

- Juniors : en route pour le Howard Hilton Seven à Tours, du 23 au 25 mai, une belle opportunité de briller sur la scène du rugby à 7.

- Loisirs masculins et féminines : pas encore de programme défini, mais gageons qu'ils et elles sauront trouver de quoi s'amuser !

- Seniors : leur plus belle sortie serait une participation aux finales régionales le 4 mai. Nous croisons les doigts pour eux !

- Les éducateurs, entraîneurs et encadrants ne sont pas oubliés : une surprise est en préparation pour les remercier de leur engagement tout au long de la saison.

Nous vous attendons nombreux pour partager ces beaux moments de rugby et de convivialité. Allez le RCBO Sérent !



Pour les contacter

Courriel [rcbo.rugby@gmail.com](mailto:rcbo.rugby@gmail.com)

Insta : [rcbo\\_serent\\_56](#)

Facebook : [Rugby Club Brocéliande Oust Sérent](#)

WhatsApp : 07 66 42 94 00

# CALENDRIER des fêtes

Samedi 3 mai	<b>Braderie</b> Croix Rouge Française Maison de la commune - 9 h / 17 h
Jeudi 8 mai	<b>Tournoi de Foot</b> Sérentaise football
Vendredi 16 mai	<b>Ciné-rencontre : La Maison d'en Face</b> Escale Culturelle et Les Passeurs d'Images et de Sons Auditorium de l'Escale Culturelle - 20 h 30
Samedi 17 mai	<b>Causerie du Doc : construire un récit documentaire</b> Escale Culturelle et Les Passeurs d'Images et de Sons Auditorium de l'Escale Culturelle - 9 h 30
Samedi 17 mai	<b>Inauguration</b> <b>Sérent, ville ambassadrice du don d'organes</b> Escale Culturelle - 10 h 30
Vendredi 23 mai	<b>Assemblée générale du Foot</b> Sérentaise Foot Maison de la commune - 19 h
Dimanche 25 mai	<b>Courses cycliste</b> Comité des fêtes Salle des fêtes - Journée
Samedi 31 mai	<b>35 ans de l'amicale des pêcheurs</b> Amicale des pêcheurs - Etang - Journée
Dimanche 1 <sup>er</sup> juin	<b>Festival de l'étang et balade colorée</b> Associations et mairie - Etang - Journée
Lundi 9 juin	<b>Tournoi de palet</b> APEL - Terrain de Rugby - 9 h
Vendredi 13 juin	<b>Remise de ceinture Judo</b> Judo - Dojo - 18 h 30
Vendredi 13 juin	<b>Ciné auberge de l'été</b> Les passeurs d'images et sons Maison de la commune et jardin - 19 h 30
Samedi 14 juin	<b>Gala de danse</b> Pirouet'Jazz - Salle des fêtes - 19 h
Samedi 14 juin	<b>Grande fête du club</b> RCBO Stade Route de la Suais - Dès 10 h 30
Dimanche 15 juin	<b>Kermesse de l'école A. Jacquard</b> Amicale Laïque - Complexe sportif - 11 h
Dimanche 22 juin	<b>Vide grenier et exposition de véhicules</b> Ass. Le Pot Potin - Salle des fêtes - 8 h

Samedi 28 juin	<b>Kermesse de l'école Saint Joseph</b> OGECE - Cour de l'école Saint Joseph
Dimanche 6 juillet	<b>Concours de pêche</b> Amicale des pêcheurs - Etang - 9 h
Samedi 12 juillet	<b>Feu d'artifice</b> Comité des fêtes et mairie - Etang - 20 h
Dimanche 13 juillet	<b>Trail</b> Sérentaise Foulées VTT marche - 8 h 30
Dimanche 13 juillet	<b>Balade en calèche</b> Mairie Chapelle de Couesboux - 15 h & 16 h 30
Vendredi 18 juillet	<b>Balade nature à la tourbière</b> Mairie et Bretagne vivante - 16 h
Lundi 21 juillet	<b>Balade en calèche</b> Mairie Chapelle de Tréviet - 15 h & 16 h 30
Vendredi 25 juillet	<b>Balade nature à la tourbière</b> Mairie et Bretagne vivante - 16 h
Dimanche 27 juillet	<b>Balade en calèche</b> Mairie Chapelle de Couesboux - 15 h & 16 h 30
Lundi 28 juillet	<b>Balade en calèche</b> Mairie Chapelle de Tréviet - 15 h & 16 h 30
Mardi 29 juillet	<b>Balade ludique à la tourbière</b> Mairie et CPIE - 15 h
Vendredi 8 août	<b>Balade nature à la tourbière</b> 16 h - Mairie et Bretagne vivante
Samedi 9 août	<b>Repas Moules-Frites</b> AS Pétanque - Salle des fêtes - 19 h 30
Mercredi 13 août	<b>Balade ludique à la tourbière</b> Mairie et CPIE - 15 h
Jeudi 14 août	<b>Apéro-concert et ciné en plein air</b> Mairie et associations - Etang - 18 h 30
Lundi 18 août	<b>Balade en calèche</b> Mairie Chapelle de Tréviet - 15 h & 16 h 30
Vendredi 22 août	<b>Balade nature à la tourbière</b> Mairie et Bretagne vivante - 16 h
Dimanche 24 août	<b>Balade en calèche</b> Mairie Chapelle de Couesboux - 15 h & 16 h 30



Retrouvez le  
calendrier sur  
[www.serent.bzh](http://www.serent.bzh)

# La vie des écoles

## Ecole Albert Jacquard

### Rugby

Les élèves de la grande section au CM2 bénéficient d'un cycle «Rugby» de six séances durant les mois de mars et avril. Ces séances sont animées par Kellig Lorent, qui est cours de certification de son BPJEPS, pour devenir éducateur sportif en rugby. Les élèves découvrent ainsi les valeurs de ce sport collectif et s'initient à sa pratique.



### Gallo

Laurence Lejeune, conseillère pédagogique départementale en langue et culture régionale est intervenue dans toutes les classes au mois de janvier afin de sensibiliser et de faire découvrir le «Gallo». Autour de comptines et de contes, elle a initié les élèves à une autre langue, ancrée sur le territoire. Cette expérience fait échos au mois du gallo, organisé par la mairie de Sérent et ses partenaires.



### Collège

L'ensemble des élèves de CM ont vécu une première immersion au collège Yves Coppens de Malesroit. Après une visite des locaux menée par la CPE et des élèves ambassadeurs de 4<sup>ème</sup>, ils ont suivi de véritables cours comme un vrai collégien de 6<sup>ème</sup>. Ils ont ainsi pu bénéficier d'un cours d'histoire sur les dieux grecs avant de se rendre en cours d'anglais puis de mathématiques.



L'immersion s'est poursuivie par le passage au self et un petit "bain de foule" dans la cour de récréation sans oublier la visite du CDI.

La journée collège s'est achevée en salle de technologie dans laquelle un jeu de piste devait les amener à trouver un code qui leur permettait de programmer un robot voiture !

Une journée réussie qui, a certes, donné envie de grandir mais qui a, avant tout permis de dissiper quelques inquiétudes.

#### Contact

- 11 Chemin du Paradis SÉRENT  
02 97 26 99 50

## ÉCOLE PUBLIQUE Albert JACQUARD



### Championnat scolaire d'échecs

16 élèves du CP au CM2 se sont présentés au championnat scolaire d'échecs qui a eu lieu le 22 janvier à Ploërmel. Pour une première participation, l'école Albert Jacquard a fini 3<sup>ème</sup> !



### Moment de convivialité

Le vendredi 24 janvier, les classes de cycle 1 et 2 ont organisé avec l'Amicale Laïque un moment convivial à la maison de la commune. Il s'agissait de déguster de nombreuses galettes des rois en partie réalisées par les enfants.



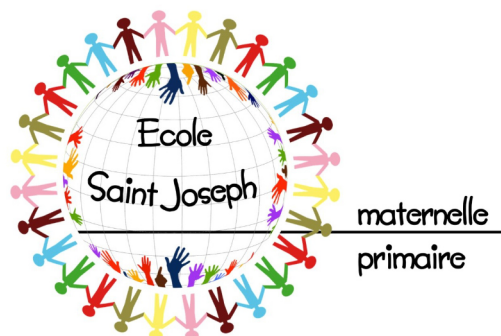
### Visite au musée école de Bothoa



Le 11 mars les élèves de CP /CE1 et CE2/CM1 se sont rendus à St Nicolas du Pêlem au musée-école de Bothoa pour y vivre la journée des écoliers de 1932. Après avoir emprunté les chemins creux, ils se sont installés sur les pupitres de la classe, sous le regard sévère du maître en blouse grise avant de s'essayer à l'écriture au porte-plume. Après la soupe au pain du déjeuner, c'est la découverte de la maison de la maîtresse et tous ses objets d'époque qui a épaté les enfants. Enfin la journée s'est achevée par la découverte des vêtements des écoliers d'autrefois. Une très belle journée riche en découvertes !

### Portes ouvertes

Les portes ouvertes de l'école ont eu lieu le vendredi 21 mars. Plusieurs enfants de cycle 3 servaient de guide aux nouvelles familles pour leur présenter l'école. Ce fut l'occasion de découvrir des photos, des diaporamas sur les différents projets réalisés dans les classes. Des ateliers pour les enfants ont été proposés en maternelle : motricité, arts visuels... Un pot a été offert par l'Amicale Laïque et une vente de livres à bas prix a été proposée aux parents. Il est toujours possible de s'inscrire à l'école par téléphone. En prenant un rdv, le directeur prendra un temps pour vous faire visiter l'école en compagnie de votre enfant.



## Ecole Saint Joseph

### Savoir rouler à vélo



Le premier trimestre de l'année, les CM2 ont bénéficié de 7 séances sur la pratique du vélo. Grâce à l'intervention de l'association « bicyc'laine », ils ont pu apprendre les gestes de sécurité à adopter sur la route, tous les aspects techniques et mécaniques du vélo. Chacun a obtenu son diplôme !

### Les promeneurs du net

Les CM2 ont reçu l'association "les promeneurs du net" afin d'expliquer les dangers des réseaux sociaux auxquels les enfants seront exposés durant leur adolescence. Un temps d'échanges apprécié par les enfants qui ont pu comprendre les atouts et les dangers d'internet.



### Des enfants et des arbres



Début février, les élèves de CM1 ont planté près de 200 arbres chez un agriculteur de la commune en lien avec l'association « des enfants et des arbres ». Un projet pour sensibiliser les enfants à l'environnement ainsi qu'un apport pédagogique sur les techniques de plantation en périphérie des champs.

Pour retrouver l'article, c'est ici via ce Qrcode.



#### Contact

● 1 Chemin du Paradis SÉRENT  
02 97 75 95 65

### Projet contes

En janvier, les élèves de CM1 se sont rendus à l'Ehpad pour partager avec les résidents tous les contes appris en classe avec Matao, animateur à la radio « Plum'FM ». Ce projet a commencé en octobre et est un axe de travail toute l'année en classe. Autour du conte, de nombreuses compétences sont travaillées : la compréhension, le vocabulaire, l'écoute, la mémorisation, la retranscription orale, la structuration, l'histoire des contes, les spécificités locales / universelles... C'est également l'occasion de partager du temps avec les résidents de l'Ehpad. Trois séances ont été consacrées à la mise en musique des différents contes appris grâce à l'intervention de la harpiste professionnelle, Morgane Le Cuff.



### Les émotions

Depuis le début d'année, Vanessa vient à l'école pour aider les maternelles des classes de petite section et moyenne section à identifier les émotions qu'ils ressentent à l'aide d'instruments de musique. Grâce à la musique, les enfants peuvent verbaliser les émotions ressenties. Ils ont également appris que la maison des émotions se trouvait au niveau de notre ventre.



### Inscriptions

Les parents ayant des enfants en âge de venir à l'école peuvent prendre contact afin de procéder aux inscriptions pour la rentrée 2025 via le site ou le mail :

<https://saintjosephserent.toutemonecole.fr/>  
ou [eco56.stjo.serent@enseignement-catholique.bzh](mailto:eco56.stjo.serent@enseignement-catholique.bzh)

# Les infos intercommunales



## Service déchets

### Le coût des déchets

**Aujourd'hui, les collectivités sont de plus en plus impactées financièrement par les nouvelles normes environnementales et un renchérissement des divers coûts de gestion des déchets. Ainsi, contenir les dépenses qui pèsent sur les usagers et faire évoluer les pratiques dans une réflexion environnementale globale, tel est le casse-tête auquel est confronté l'ensemble des collectivités.**

Neuf collectivités sur dix ont constaté, en 2023, une hausse des coûts de gestion des déchets. En effet, Amorce<sup>1</sup> a mené une étude auprès de 92 intercommunalités, regroupant 15,6 millions d'habitants, et il en ressort que les coûts augmentent en moyenne de 10 % en 2023, pour 14 % pour OBC. L'harmonisation de la collecte des déchets sur le territoire d'OBC, mise en œuvre en 2024 et 2025, a pour objectif d'optimiser ce service aux habitants. Ainsi, le nombre d'agents va passer de 32 à 24, et le nombre de camions de 9 à 7. Néanmoins, ce nouveau dispositif ne permettra pas de diminuer la facture des habitants.

#### Des coûts qui ne cessent d'augmenter

La redevance déchets finance 75 % du coût global du service, tandis que les 25 % restants sont principalement couverts par la vente de matériaux, des subventions, les soutiens des éco-organismes. Dans un contexte d'explosion des coûts, et sachant que le budget déchets doit s'équilibrer par ses propres ressources, des augmentations de la redevance déchets ont été nécessaires. Lesquelles ont été plus conséquentes lors des dernières années, sachant que de 2017 à 2020, le conseil communautaire a décidé de ponctionner les réserves financières afin de financer les surcoûts.

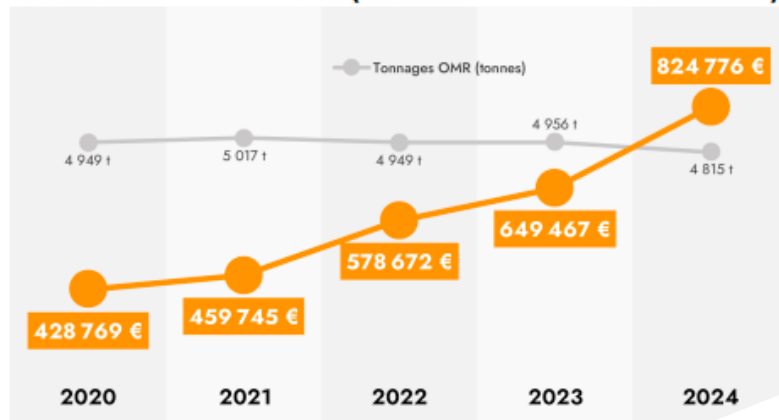
En quatre ans, le coût du traitement des OMR a quasiment doublé, passant de 428 769 € en 2020 à 824 776 € en 2024, alors que le tonnage a légèrement diminué (4 949 à 4 815 tonnes). Cette envolée des coûts est principalement liée à la hausse de la facturation des centres d'enfouissements, l'augmentation de la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP), des ordures ménagères résiduelles et des encombrants, qui est passée entre 2020 et 2025 de 27 €/T à 90 €/T, l'impact de la hausse des coûts de l'énergie et les mises aux normes des plateformes de traitements. La hausse du prix du carburant représente également un surcoût des collectes, avec une consommation de gazole en 2024 de 113 991 litres.

Chaque année, les erreurs de tri dans les « poubelles jaunes » entraînent également des conséquences financières : des refus de tri, synonymes de perte de recettes, et des enfouissements, engendrant des coûts supplémentaires. Ainsi, en 2024, les erreurs de tri des « poubelles jaunes » ont coûté plus de 80 000 € à OBC et donc aux usagers.

Suite à l'harmonisation de la collecte des déchets, les habitants des secteurs de La Gacilly et de Malestroit se voient appliquer les mêmes grilles tarifaires. Pensées en fonction du nombre de personnes dans le foyer, ces nouvelles grilles impliquent une augmentation plus importante pour les personnes seules et pour les familles nombreuses. En effet, OBC a décidé de rééquilibrer ses grilles tarifaires en augmentant moins fortement les foyers déjà plus proches du coût réel du service.

<sup>1</sup> Association nationale des collectivités territoriales et de leurs partenaires pour la gestion de l'énergie, des déchets, de l'eau et de l'assainissement, de la propreté, en faveur de la transition écologique et de la protection du climat.

#### COÛT NET TRAITEMENT OMR (RECETTES INCINERATION RETIRÉES)



## Redevance incitative au 1<sup>er</sup> janvier 2026

Le conseil communautaire d'OBC a voté le 13 mars 2025, la tarification de la redevance service déchets incitative, au regard des dépenses et recettes, qui sera effective au 1<sup>er</sup> janvier 2026. Elle finance 75 % du coût global du service déchets, tandis que les 25 % restants sont principalement couverts par la revente de matériaux, des subventions, les soutiens des éco-organismes.

### Qu'est-ce qu'une redevance incitative ?

La redevance service déchets incitative finance uniquement la collecte, le traitement des déchets, les actions de prévention ou encore la gestion des déchèteries. Elle devient incitative, en mettant en place un dispositif plus transparent, car lié à la quantité de déchets produits par chacun. Il encourage à diminuer le volume de nos ordures ménagères résiduelles et de nos déchets triés afin d'adapter la facturation à la quantité de déchets jetés et triés.

### Pourquoi instaurer une redevance incitative ?

Comme de nombreuses intercommunalités, OBC instaure cette redevance incitative pour limiter l'augmentation des coûts de collecte et de traitement des déchets, pour répondre aux obligations réglementaires et pour contribuer à la préservation de notre environnement en réduisant nos déchets. En effet, une tarification incitative permet de réduire de 30 % en moyenne le volume d'ordures ménagères résiduelles. Ce déchet est celui qui coûte le plus cher à la collectivité, et le prix de son traitement va continuer à augmenter. Aussi, les seuls moyens d'action pour la collectivité et les habitants se situent au niveau de la réduction des déchets et de la qualité du tri.

### Comment est calculée la redevance incitative ?

La redevance incitative est composée d'une part fixe, comprenant l'abonnement de 100 € et le forfait défini au regard du nombre de personnes dans le foyer (cf tableau ci-dessous), et d'une part variable qui sera activée uniquement si le forfait est dépassé. Aussi, pour maîtriser sa facture, il est conseillé de ne pas sortir son bac systématiquement mais bien quand il est plein, pour éviter de comptabiliser une levée. Une grille tarifaire existe également pour les autres catégories d'usagers regroupant entre autres les administrations, les associations, les artisans, les travailleurs indépendants...

Comme pour l'eau ou l'électricité, les usagers paient 2 parts :

**1 UNE PART FIXE**  
qui comprend, pour tous les usagers :

- l'abonnement, c'est-à-dire l'accès à l'ensemble du service des déchets,
- et une prestation forfaitaire. Elle inclut un nombre défini d'ouvertures des bennes d'apport volontaire et de levées de bacs de tri. Ce nombre dépend de la composition du foyer.

**2 UNE PART VARIABLE**  
qui dépend :

- du nombre d'ouvertures des bennes d'apport volontaire et de levées de bacs de tri dépassant ce qui est prévu au forfait.

Ménages	Abonnement	Forfait-OMR-et-Tri			TOTAL /an
	Tarif	Tarif	Ouvertures incluses-(OMR)	Levées incluses-(Tri)	
1-personne	100 €	72 €	26	12	172 €
2-personnes		155 €	39	20	255 €
3-personnes		205 €	52	24	305 €
4-personnes		240 €	72	22	340 €
5-personnes		285 €	92	24	385 €
			Volume bac-(Tri)		
			240-L		
			360-L		

Le calcul de la part variable va dépendre du nombre d'ouvertures et de présentations supplémentaires du bac jaune : 2 € par ouverture de tambour supplémentaire (50 L) et respectivement 1,5 €, 2,5 € ou 5 € pour une présentation supplémentaire du bac jaune de 240 L, 360 L ou 770 L.

### Facture 2026 et facturation à blanc

La facture adressée dans chaque foyer au début de l'année 2026 comprendra l'abonnement de 100 € et le forfait, fonction du profil du ménage. A cet envoi, une facture dite « à blanc », réalisée entre le 1<sup>er</sup> juillet 2025 et le 31 décembre 2025, sera ajoutée à titre indicatif. Elle ne sera pas à régler, mais elle permettra au ménage de connaître sa quantité de déchets au regard de la grille tarifaire qui sera mise en place au 1<sup>er</sup> janvier 2026.

La grille tarifaire de la redevance service déchets incitative 2026, votée en mars 2025 par le conseil communautaire, sera revue chaque année, en décembre, en fonction du coût réel du service. Par ailleurs, un bonus pour les usagers les plus vertueux sera à l'étude après une période de recul sur le dispositif de cette nouvelle tarification.



### Le saviez-vous ?

Le portail usagers d'OBC qui permet de connaître en temps réel le nombre de levée, vise également à proposer l'échélonnement du paiement de la redevance Service Déchets pour les communes des secteurs de La Gacilly et de Malesroit. Pour bénéficier de ce service en 2026, il est nécessaire d'anticiper sa demande, soit avant le 15 décembre 2025. Il permettra aux usagers de payer leur facture en 6 fois en 2026.

Rendez-vous sur le portail usagers Ecocito, muni de la clé de validation indiquée sur la facture déchets.

Informations auprès du service déchets :  
02 97 75 01 02  
dechets@oust-broceliande.bzh

# La vie Economique

## Ferme de Trévero

### Nouveau magasin

Ouvert les mercredi,  
vendredi et samedi  
de 10 h à 18 h



L'aventure paysanne a commencé pour Benjamin et Régis en 2019, sur la ferme de Trévero à Sérent, exploitation nichée au cœur de la vallée de la Claie. Ces deux associés, sur près de 80 hectares, privilégient les grandes cultures bio (blé, orge, pois, chanvre, sarrasin, pommes de terre...) qui nourrissent les êtres humains en y associant un élevage de cochons en plein air intégral, un atelier de poules pondeuses qui picorent autour de petits bâtiments mobiles qui sont déplacés chaque semaine, un élevage de bœufs qui pâturent toute l'année en prairie. Tout ce petit monde animal revalorise les coproduits impropres à l'alimentation humaine tels que le son de blé, le tourteau de colza ou encore les pommes de terre abîmées.

La Ferme de Trévero a permis de créer 9 emplois durant ces 6 dernières années. Mais la ferme ne se résume pas seulement à un lieu de production, c'est aussi un lieu de vie partagé, tourné sur l'extérieur qui accueille visiteurs, stagiaires, porteurs de projets et même des étudiants en formation agricole pour des visites guidées de la ferme. L'été, sont organisés sur la ferme, évènements festifs et portes ouvertes.

Pour privilégier le circuit court, toute la production de Trévero est commercialisée au magasin à la ferme qui a fait peau neuve à partir du mercredi 9 avril !

Venez faire un tour à la ferme pour découvrir ce magasin plus spacieux mais surtout pour découvrir les produits de qualité tout près de chez vous à Sérent.

La ferme de Trévero propose à la vente tous les produits de son agriculture paysanne :

- de la viande de porc (élevage plein air intégral)
- des œufs et des pickles d'œufs,
- de la viande de bœuf d'avril à octobre,
- des farines de blé, de petit-épeautre, de sarrasin, de seigle, de millet, de lentille,
- des graines de chanvre, des graines de sarrasin, des lentilles,
- des pommes de terre,
- des terrines telles que rillettes de porc et de poules, mousse de foie, pâté de jambon,
- des plats préparés tels que confit de porc au cidre, saucisses aux lentilles,
- Des huiles de colza, tournesol, cameline et chanvre,
- Des aliments pour élevage de poule familial.

Régalez-vous en participant à l'économie locale !



### Contact :

Trévero  
06 70 79 26 96  
[www.trevero.fr](http://www.trevero.fr)

## Pôle Femmes-Parents-Enfants

### Un second pôle médical

Depuis l'été 2024, trois professionnelles de la santé ont investi les locaux communaux situés 43 Place Saint Pierre : une pédiatre et deux sages-femmes. Un quatrième local en cours de rénovation accueillera un autre spécialiste sur ce même lieu.

Afin de mieux identifier ce nouveau pôle et en lien avec la patientèle accueillie, le conseil municipal a choisi de nommer ce pôle : Pôle Femmes-Parents-Enfants. Une signalétique correspondante va être prochainement mise en place.



Pôle

FEMMES - PARENTS - ENFANTS

## Serres des Ajoncs d'Or

### Du renouveau aux serres

2025 marque une année à la fois de changement et de continuité dans la vie de l'entreprise. En effet, Géraldine et Thomas, les fondateurs de l'entreprise en 2005, passent la main à l'entreprise familiale Henry et vous remercient :

"Nous avons vécu de très belles années aux Serres des Ajoncs d'Or. Nous remercions toute l'équipe ainsi que l'ensemble de nos clients et partenaires pour leur fidélité et convivialité. Nous avons toute confiance en l'entreprise Henry pour garantir la pérennité de l'activité horticole à Sérent."

Avec une équipe expérimentée composée de Cyrille, Pascal, Gauthier et Emeline, les serres restent dans une belle continuité au niveau de la qualité et de la gamme élargie de végétaux, en fleurs, légumes, plantes vivaces et pépinière. Comme chaque année, vous y retrouverez le choix et les conseils pour vous faire plaisir au jardin dès ce printemps !

A bientôt !

#### Contact :

Route de Plumelec

02 97 93 83 90

[www.serresdesajoncador.fr](http://www.serresdesajoncador.fr)

[facebook.com/serresdesajoncador/](https://facebook.com/serresdesajoncador/)

## Stage Qi Gong de la femme

Par Agnès LORCEAU

Agnès Lorceau vous propose un stage «Qi Gong de la femme» les 5 et 6 juillet ouvert à toutes même débutantes. Ce Qi Gong est spécialement destiné aux femmes pour leur permettre de régulariser le système hormonal, d'harmoniser les émotions et de préserver l'équilibre durant les différentes périodes physiologiques qu'elles traversent au cours de leur vie.

STAGE EN  
BRETAGNE  
(56)

QI GONG DE LA FEMME

VOTRE ENSEIGNANTE : Agnès Lorceau

AU DAO TING À SÉRENT

DU SAMEDI 5 AU  
DIMANCHE 6 JUILLET  
2025  
180 € les deux jours

Ouvert à toutes, sans prérequis

Plus d'informations et réservations :  
Pour réserver: 06 09 31 08 02 - [agneslorceau@gmail.com](mailto:agneslorceau@gmail.com)

#### Contact :

Bréhélin

06 09 31 08 02

[agneslorceau@gmail.com](mailto:agneslorceau@gmail.com)

Ouvert printemps 2025  
du lundi au samedi  
de 8 h 30 à 12 h  
et 13 h 30 à 18 h 30



## Atelier Danse Libération

Par Mélanie SPINDLER-DOUTEY

Et si, pour une fois, vous laissiez votre corps s'exprimer librement ? Cet atelier vous invite à lâcher le mental et à laisser votre corps prendre les commandes. Pas besoin de savoir danser, ici on bouge comme on veut, comme on peut ! Un temps pour relâcher les tensions, libérer les émotions et repartir plus léger.

Votre corps a des choses à dire... il est temps de l'écouter !

L'atelier est animé par Mélanie Spindler-Doutey, praticienne en méthode Poyet, alliant ostéopathie et médecine chinoise. Passionnée par le bien-être et le mouvement, elle accompagne les personnes à libérer leurs tensions physiques et émotionnelles. Son approche allie écoute du corps et relaxation, pour retrouver équilibre et sérénité.

Atelier  
Danse libération

Prenez soin de votre corps et de vos émotions

30€ Samedi 26 avril

14H - 17H

Salle de danse de Sérent

Vous savez, ce moment où votre corps dit "stop" mais votre tête répond "encore" ?

Cette fois, laissez votre corps prendre les commandes.

Ici, on bouge sans réfléchir, on secoue les tensions et on laisse les émotions circuler.

Pas besoin de savoir danser, juste l'envie de respirer un bon coup et de laisser votre corps faire ce qu'il sait déjà très bien faire : se libérer.

Un temps pour décompresser, se défaire et repartir plus léger.

Ouvert à tous, aucun prérequis nécessaire.

Infos et inscriptions :  
Mélanie Spindler - Doutey  
06.76.06.30.10

#### Contact :

06 76 06 30 10

Infos et inscriptions :  
Mélanie Spindler - Doutey  
06.76.06.30.10

## Le Comptoir

### Fête de la Bretagne

L'équipe du Comptoir se mobilise et organise pour la 11<sup>ème</sup> fois la Fête de la Bretagne à Sérent.

**Inscription au vide grenier et au marché de produits locaux avant le 11 mai au Comptoir.**



# BREIZH'COMPTOIR

## Sérent

### 18 mai ~ 8 h

## VIDE GRENIER

### & MARCHÉ de PRODUITS LOCAUX



### BAGAD de MALESTROIT

## ANIMATION POUR ENFANTS



INSTALLATION DES 6H30 ~ 3€ / M. INSCRIPTION : LE COMPTOIR  
Pl. E. Jeanroy 56460 Sérent 02 97 75 91 50 ~ [le\\_comptoir@bbox.fr](mailto:le_comptoir@bbox.fr)  
RESTAURATION SUR PLACE : LA POPOTE ROULANTE ~ 0662 555 804

**Contact :**  
9 Place Emmanuel Jeanroy  
0662 555 804

## Séverine LE NOCHER

### Sophrologue

Sophro balades, un voyage sensoriel pour faire le plein d'énergie positive ! Laissez-vous guider à travers les sentiers de la forêt de Pinieux et découvrez la puissance de la sophrologie en pleine nature : réduction du stress & de l'anxiété, éveil des sens, regain d'énergie, apaisement. **Le planning des balades d'avril à juillet est disponible sur le site <https://sophrologue-serent-56.fr/>**

Départ du parking des Tourbières de Kerfontaine - 56460 SERENT - Circuit de 2 à 3 kms.

**Inscriptions et informations au 06 65 13 41 98**

Au plaisir de vous retrouver et de vous faire découvrir la sophrologie d'une autre manière !

**Contact :**  
06 65 13 41 98

## David PROVOST

### Menuiserie - Ossature bois - Charpente



Avec une expérience de plus de 20 ans dans le domaine du bâtiment et plus particulièrement dans la réalisation de pose de menuiserie, charpente et ossature bois, j'ai décidé de créer ma propre entreprise cette année.

Je propose mes services aux particuliers dans un secteur d'une trentaine de kilomètres autour de la commune de Sérent, que se soit pour du neuf ou de la rénovation.

Exemple d'une partie des prestations proposées : pose de parquet et de menuiserie intérieur, extension en ossature bois, carpot, bardage...



**Contact :**  
5 Hameau de la Noë Hervo  
06 11 19 46 46  
[davidprovost1212@gmail.com](mailto:davidprovost1212@gmail.com)

## Audition Conseil

### Journée dépistage auditif

Le cabinet Audition Conseil de Sérent vous propose pour la 2<sup>ème</sup> année consécutive une journée de dépistage auditif. Cette journée aura lieu le mardi 29 avril. Les personnes intéressées sont invitées à prendre rendez-vous par téléphone.

### Audition Conseil SERENT



## Dépistage Auditif

**GRATUIT**



Réservez votre rdv au  
09 83 20 57 68

**Contact :**  
29 rue du Capitaine Fournier  
09 83 20 57 68

# Les infos pratiques

## Mairie

15, rue du Général de Kerhué  
 ☎ 02 97 75 93 57  
 Mail : mairie@serent.bzh  
 Site internet : www.serent.bzh  
 Ouvert du lundi au vendredi  
 de 8 h 30 à 12 h 15 et de 13 h 30 à 17 h  
 Le samedi de 8 h 30 à 12 h (fermée en juillet et août)

## France Services

6 Rue Vautelin et Mariani  
 ☎ 06 64 13 63 08  
 Lundi 9 h à 12 h 30  
 Mardi 9 h à 18 h 30 (sans interruption)  
 Mercredi 8 h à 12 h 30 | 13 h 30 à 17 h 30  
 Jeudi 9 h à 12 h 30 | 13 h 30 à 17 h 30  
 Vendredi 9 h à 12 h 30

## Agence postale intercommunale

6 Rue Vautelin et Mariani  
 ☎ 06 64 13 63 08  
 Lundi 9 h à 12 h 30  
 Mardi 9 h à 18 h 30 (sans interruption)  
 Mercredi 8 h à 12 h 30  
 Vendredi 9 h à 12 h 30

## Escale Culturelle

☎ 02 97 75 97 14 | @ : mediatheque@serent.bzh  
 Mardi | 15 h - 18 h 30  
 Mercredi 9 h 30 - 12 h 30 | 14 h 30 - 17 h  
 Vendredi | 15 h - 18 h 30  
 Samedi 9 h 30 - 12 h 30 | 14 h 30 - 17 h

## Déchèterie du Gros Chêne

☎ 02 97 75 23 81  
 Mar. - Merc. - Vend. 9 h - 12 h | 14 h - 17 h  
 Jeudi | 14 h - 17 h  
 Samedi 9 h - 12 h | 14 h - 18 h  
 Horaires été : Du 1<sup>er</sup> avril au 31 octobre, fermeture à 18 h au lieu de 17 h.

## Vestiboutique

### de la Croix Rouge

Rue du Capitaine Fourtier (derrière la mairie)  
 ☎ 02 97 74 31 66  
 Mardi 14 h - 16 h 30  
 Mercredi 9 h - 11 h 30

Sérent

# MARCHÉ



Tous les mercredis  
 De 8 h 30 à 12 h 30

## Services publics et privés

Ecole Publique Albert Jacquard	☎ 02 97 26 99 50
Ecole Privée Saint Joseph	☎ 02 97 75 95 65
Accueil de Loisirs Sans Hébergement	☎ 02 97 70 60 22
Garderie Périscolaire	☎ 06 47 42 62 76
Relais Petite Enfance	☎ 02 99 08 05 09
Restaurant Scolaire	☎ 02 97 93 87 76
Camping Municipal du Pont Salmon	☎ 02 97 75 98 66
Tourbière de Sérent	☎ 02 97 75 98 66
C.C.A.S	☎ 02 97 75 98 44
EHPAD Les Deux Roches	☎ 02 97 75 92 69
Presbytère	☎ 02 97 75 94 17
De l'Oust à Brocéliande Communauté	☎ 02 97 75 01 02
SPANC (assainissement non collectif)	☎ 02 99 08 06 04
Ploërmel Communauté - urbanisme	☎ 02 97 73 20 97
Centre des impôts	☎ 02 97 25 50 44
Pompiers	☎ 18
Gendarmerie de Malestroit	☎ 02 97 75 20 18
Enedis - dépannage et sécurité	☎ 09 72 67 50 56
Saur	☎ 02 56 56 20 00
Sécurité gaz	☎ 0 801 01 07 07

## Défibrillateurs

### Accessibles tout public

Mairie 15 Rue du G<sup>al</sup> de Kerhué  
 Restaurant scolaire 7 Chemin du Paradis  
 Salle des fêtes 21 Chemin du Paradis  
 Stade de rugby 1 Bis La Suais



8<sup>e</sup>  
DE

# FESTIVAL DE L'ETANG



SÉRENT  
DE 10H30 À 18H

1<sup>ER</sup> DIMANCHE  
JUN 2025

BALADE  
COLORÉE



ANIMATIONS &  
PETIT SPECTACLE



Buvette et restauration rapide sur place

Contacts:  
02 97 75 98 66 ou 06 64 47 86 82 ou [animation@serent.bzh](mailto:animation@serent.bzh)

